



FOCAL

Canadian Foundation for the Americas
Fondation canadienne pour les Amériques
Fundación Canadiense para las Américas
Fundação Canadense para as Américas

Rapport Final:

Conférence de Montréal avec la Diaspora haïtienne

10-11 décembre 2004



Fondation canadienne pour les Amériques

Canada

Ralisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada agissant par l'entremise of l'Agence canadienne of développement international (ACDI)



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency

Canadian Foundation for the Americas
Fondation canadienne pour les Amériques

www.focal.ca

14 janv. 05



Table des matières

Sommaire	5
Recommandations	7
Programme Agenda	11
Compte rendu des exposés	13
Résultats des discussions en atelier	16
Annexe 1 : Le Guide de Discussion en Atelier	19
Introduction	19
Travail en atelier	19
Animation	19
Informations de base tirées du Cadre de coopération intérimaire	20
Axe 1a: Assurer une meilleure gouvernance politique	20
Désarmement et réinsertion	20
Justice	20
Institutions pénitentiaires	20
Droits humains	20
Axe 1 b : Processus électoral et Dialogue national	21
Processus électoral	21
Dialogue national	21
Objectifs prioritaires	22
Axe 2: Renforcer la gouvernance économique et contribuer au développement institutionnel	22
A. Renforcement du processus budgétaire	22
C. Passation des marchés publics	22
Développement local	23
Aménagement du territoire et Décentralisation	23
Objectifs prioritaires	24
Axe 3 : Favoriser la relance économique	24
Axe 4 : Améliorer l'accès aux services de base	26
Annexe 2 : Synthèse des réponses de la Diaspora haïtiennes aux questions posées en atelier	28
Axe 1a : Meilleure gouvernance politique	29
Axe 1b : Dialogue National	31
Axe 2 : Renforcer la gouvernance économique et contribuer au développement institutionnel	33
Axe 3 : Relance économique	35
Axe 4 : : Accès aux services de base	40
Au plan de l'éducation :	40
Annexe 3 : Les Présentations	43
Allocution du Premier ministre Paul Martin à une conférence internationale avec la Diaspora haïtienne	43
Allocution du Ministre Pierre Pettigrew à la Conférence de Montréal avec la Diaspora Haïtienne	46
Allocution du Ministre Aileen Carroll à la Conférence de Montréal avec la Diaspora Haïtienne	48
Présentation du M. Eric Faustin du ROCAHD à la Conférence de Montréal avec la Diaspora Haïtienne,	51
Présentation du M. Romel Luis-Jacques d'AHDEL à la Conférence de Montréal avec la Diaspora haïtienne.	54
Document d'orientations et d'interventions en Aménagement pour un Développement Durable Intégré de la Région des Gonaïves Jean-Olthène Tanisma, Alliance gonaïvienne de Montréal (ALGOMO)	58

Annexe 4 : Liste des participants 61

Tous les participants 61

Annexe 5 : May 14, 2004 USAID Consultative Conference on Rebuilding Haiti 64

I. Trade: 64

II. Business Environment suitable for Foreign Direct Investment: 64

Corruption 64

Legal System 65

Security 65

Ports System 65

Investment 66

Job Creation 66





Sommaire

La Conférence de Montréal avec la Diaspora haïtienne, du 10 et 11 décembre 2004, a été un des rassemblements la plus grande de la Diaspora haïtienne. Elle a réuni plus de 500 participants : des Haïtiens vivant au Canada, des représentants gouvernementales des États Unis et Canada et des représentants des organisations non gouvernementales ainsi que les principaux médias. La majorité des participants de la Diaspora venait du Canada et l'on comptait aussi en importante nombre, des représentantes des organisations venues des États-Unis et de la France.

La conférence visait à réunir la Diaspora haïtienne afin de connaître son intérêt à s'impliquer dans la relance du processus démocratique en Haïti, d'obtenir son soutien face à l'engagement du Canada à cet égard, de présenter le Cadre de coopération intérimaire (CCI) et de connaître quel rôle la diaspora peut jouer dans la mise en œuvre du CCI.

La conférence de Montréal faisait suite à une série de consultations similaires, quoique de moindre envergure, organisées par USAID avec la Diaspora haïtienne à Miami, à New York et à Boston. La conférence de Montréal a permis d'approfondir certains aspects traités lors de ces réunions ainsi que d'élargir la participation à des représentants de la Diaspora haïtienne du Canada et d'autres pays. Il en ressort une feuille de route plus détaillée et plus riche en ce qui regarde les possibilités de coopération entre les Diasporas et le milieu du développement dans les efforts de reconstruction d'Haïti.

La conférence visait principalement trois résultats:

- permettre au gouvernement du Canada de manifester sa volonté politique de resserrer sa collaboration avec la Diaspora haïtienne ;
- recueillir les commentaires de la Diaspora sur le Cadre de coopération intérimaire ;
- dresser la liste des idées, des préoccupations et des suggestions de la Diaspora sur son rôle et son implication dans la mise en oeuvre du CCI.

La conférence a également offert à la Diaspora l'opportunité de se réunir et de jeter les bases d'une coopération future. Si les membres de la Diaspora canadienne se connaissaient bien, en revanche, la réunion a été l'occasion, pour des groupes canadiens de rencontrer des organisations représentant les Diasporas des États-Unis et de la France. De plus, la conférence a permis à plusieurs participants venus des États-Unis de se rencontrer pour la première fois.

Les principaux effets de la Conférence

Réunir 500 personnes représentant les gouvernements (fédéral, provincial, municipal et haïtien), la société civile et la Diaspora afin de se concerter sur le développement d'Haïti est en soi une grande réalisation. Le nombre de membres de la Diaspora présents à la Conférence, leur disponibilité et leur volonté de s'impliquer dans le CCI est une manifestation faite aux gouvernements canadien et américain de même qu'aux organismes multilatéraux du désir de s'impliquer dans le développement d'Haïti. D'autre part, la présence de ministres clés est également révélatrice de l'importance que les pouvoirs publics accordent au rôle potentiel de la Diaspora dans cette initiative. La présence du Premier ministre Paul Martin est significative à cet égard.

La présentation du Cadre de coopération intérimaire et les discussions sur le rôle que peut jouer la Diaspora dans sa mise en œuvre ont occupé une place prépondérante dans les débats de la conférence. C'était la deuxième fois que la société civile participait à des débats sur le CCI et une des rares occasions où une Diaspora participait à l'examen d'un cadre proposé par des bailleurs de fonds internationaux.

Faire participer la Diaspora au processus d'examen du Cadre de coopération intérimaire constitue un précédent important qui sera peut-être imité dans l'avenir. La présentation des volontés et des intérêts de la Diaspora de contribuer à la mise en œuvre du CCI est tout aussi importante à cet égard. Il est donc essentiel de donner suite aux propositions de la Diaspora dans la mise en œuvre du CCI et également d'ouvrir à la Diaspora les possibilités de participer à l'élaboration de cadres futurs.

Le troisième résultat important de la conférence est que la Diaspora a proposé une feuille de route réfléchie et détaillée sur les possibilités de son implication dans la reconstruction d'Haïti. Le travail en atelier sur les grands thèmes du CCI a permis à la Diaspora de préciser dans les secteurs prioritaires les possibilités et les avenues de son implication dans la mise en œuvre de ce Cadre de coopération intérimaire. Face à la volonté politique exprimée à la conférence d'impliquer la Diaspora, il est maintenant impératif aux deux parties en cause, le gouvernement et la Diaspora de mettre en place un mécanisme concret qui permette d'amorcer des activités conjointes dans la reconstruction d'Haïti.

Une dirigeante de la Diaspora haïtienne a insisté sur ce point à la première réunion entre la Diaspora haïtienne et le milieu du développement, à Port-au-Prince en 2001, et a cité Henry Ford qui déclarait : « il est souhaitable de commencer par se réunir, que rester ensemble marque un progrès et que travailler de concert est le succès. » La conférence de Montréal constitue un événement qui permettra de s'acheminer vers le succès.





Recommandations

La Conférence de Montréal a permis une discussion fructueuse et un brassage d'idées intéressantes. Nous présentons ci-dessous, les recommandations les plus pertinentes auxquelles le gouvernement du Canada pourrait donner suite.

1. Créer, au sein du gouvernement, un «point de contact / secrétariat central» pour la gestion des relations avec la Diaspora.

Il est manifeste, du côté du gouvernement, que la priorité devrait être la création d'un «point de contact central» pour la Diaspora. Cette unité / bureau / secrétariat devrait être informé de tous les programmes, initiatives et ressources gouvernementaux collaborant avec la Diaspora. Cela aiderait à prévenir les doubles emplois, les malentendus et les signaux contradictoires dans les actions entreprises par le gouvernement. Ce «point de contact central» aurait comme fonction de recevoir / canaliser toutes les communications entre la Diaspora et le gouvernement. Dans ce rôle, «le point de contact central» pourrait assurer le suivi et aider les organisations de la Diaspora à se retrouver dans le dédale des ministères et des organismes publics. Une des priorités du «point de contact central» serait d'inventorier les initiatives gouvernementales impliquant la Diaspora en cherchant activement à obtenir les renseignements des ministères et des organismes publics. Ensuite, il prendrait les conclusions et recommandations de cette conférence et rencontrerait les organisations représentant la Diaspora haïtienne au Canada afin de recueillir leurs commentaires sur la façon de procéder.

2. Faciliter la création d'un point de rencontre de la Diaspora.

La coopération, la coordination et le partage de l'information entre organisations représentant la Diaspora sont, au mieux, sporadiques. Pour renforcer ces échanges, une instance ou un mécanisme tel qu'un «conseil des organisations» représentant la Diaspora haïtienne serait utile, et il appartient à cette dernière d'en définir la forme. Cependant, étant donné l'intérêt du gouvernement de collaborer avec tout mécanisme qui sera mis en place, il est dans son intérêt de participer à ce débat ou, du moins, à le favoriser. De plus, le gouvernement peut faciliter la création de ce mécanisme en faisant savoir qu'il le soutiendra, y compris financièrement, quelque soit le type de mécanisme choisi par la Diaspora.. Ce qui importe, est que le mécanisme en question comprenne autant d'organisations que possible, en somme qu'il soit représentatif de la Diaspora. Au minimum, le ROCHAD et le CONACOH doivent en être membres, car ce sont eux qui comptent le plus d'organisations représentant la Diaspora parmi leurs membres. Il faudrait également essayer d'encourager l'inclusion de représentants du secteur privé et de la jeunesse.

3. Appuyer le bénévolat de la Diaspora.

Il est manifeste qu'on a besoin d'une stratégie détaillée et réfléchie pour amener la Diaspora à mettre ses ressources au service du développement en Haïti. Même si le gouvernement appuie des programmes qui recrutent des bénévoles, on a constaté que la plupart des participants aux ateliers ne connaissent pas l'existence de ces programmes. Plus précisément, comme cela a été dit pendant la conférence, une base de données centralisée répertoriant les bénévoles de la Diaspora serait nécessaire. Le gouvernement pourrait utiliser le nouveau «point de contact central» pour créer cette base de données, ou mieux, il pourrait financer une organisation reconnue de la Diaspora, comme le ROCHAD, pour faire cela. Un petit ajout financier au ROCHAD pourrait permettre d'embaucher du personnel chargé de recueillir et de saisir l'information, d'entretenir la base de données et répondre aux demandes de renseignements des ONG et du gouvernement. Cette base de données pourrait être rattachée à d'autres initiatives bénéficiant du soutien du gouvernement afin de répertorier les bénévoles pour Haïti. La FAVACA est un modèle dont on pourrait s'inspirer. La Florida International Volunteers est un organisme d'État (provincial) qui recrute des bénévoles pour des projets de développement, provenant des services publics de la Floride et aussi

de communautés de la Diaspora en Floride. Le gouvernement de la Floride apporte un appui supplémentaire à l'organisme bénévole en autorisant ses fonctionnaires à utiliser leurs vacances et leurs congés pour travailler sur des projets. Il serait facile de reprendre cette initiative au Canada, à l'échelon fédéral et provincial. La FAVACA fournit volontiers des renseignements et des conseils au sujet de son programme.

4. Encourager des jeunes professionnels et des acteurs non traditionnels de la Diaspora à participer au développement d'Haïti.

Comme on a pu le remarquer lors de la Conférence de Montréal, une bonne partie des organisations de la Diaspora est représentée par des personnes d'un certain âge. Les jeunes de la Diaspora ne s'impliquent pas beaucoup dans les organisations, soit à cause de la dynamique communautaire (vénération), de la génération plus âgée qui ne souhaite pas céder sa place et son pouvoir, soit parce qu'ils sont rebutés par la politisation des débats. Cependant, ces jeunes générations sont très dynamiques, très entreprenantes et moins attachées aux traditions. Bien souvent, ce groupe est moins embourbé dans l'imbroglio politique et les luttes intestines que leurs aînés. Les jeunes générations et, tout spécialement, les jeunes professionnels ont les compétences et la vision voulues pour améliorer la situation en Haïti. Travailler avec ce segment démographique permettra d'éviter la rhétorique politique et de cibler directement les mesures appropriées à la situation actuelle en Haïti. Il ne faudrait pas encourager ces nouveaux acteurs à participer aux organisations en poussant de côté les vieux dirigeants, mais en invitant activement ce groupe à s'impliquer et à aménager de nouveaux espaces pour leur participation. Le nouveau «point central» du gouvernement pourrait, par exemple, chercher activement à rencontrer de jeunes professionnels, de jeunes gens d'affaires et de jeunes entrepreneurs.

5. Programmes d'investissement

Le Premier ministre haïtien a mentionné dans son discours qu'il est nécessaire d'attirer des investisseurs de la Diaspora. Ce sujet a également été discuté en atelier. Par contre, on ne sait pas très bien quel rôle le gouvernement pourrait jouer pour encourager ce type d'investissement de la part de la Diaspora. On note que la Diaspora haïtienne ne pourra bénéficier pour ses investissements de l'aide d'Exportation et développement Canada ou de Commerce international Canada car les investissements sont trop petits. Le gouvernement appuie les investissements de grandes entreprises telles que Hydro-Québec, mais il ne semble y avoir aucun rôle pour la Diaspora dans ce processus. Le gouvernement du Canada pourrait sans doute aider de petits producteurs haïtiens qui souhaitent vendre des produits locaux à la Diaspora haïtienne au Canada. Les projets de l'ACDI relatifs au développement des petites et moyennes entreprises pourraient comprendre un volet destiné à encourager et à faciliter l'exportation vers le Canada de produits culturels et alimentaires haïtiens.

6. Promouvoir l'image de la Diaspora en Haïti

Ce domaine d'intervention concerne principalement le gouvernement haïtien, mais la mission du Canada à Port-au-Prince pourrait certainement aider en ce domaine en parrainant un forum sur le rôle de la Diaspora ou en utilisant la diplomatie publique pour faire connaître les contributions de la Diaspora en Haïti. Elle pourrait aussi chercher des occasions de faire venir en Haïti des membres de cette Diaspora pour qu'ils participent à des consultations, à des conférences et à des manifestations culturelles apolitiques et non politisées.

7. Organiser une rencontre annuelle avec la Diaspora.

Dans le cadre d'une instance ou d'un mécanisme tel qu'un «conseil des organisations» représentant la Diaspora haïtienne proposé au point 2 de ce document, il est suggéré l'organisation annuelle d'une assemblée des membres de la diaspora. Il pourrait s'agir d'une simple rencontre d'une demi-journée réunissant de 250 à 300 personnes qui pourrait avoir lieu un samedi et



commencer par un discours du Premier ministre, suivi d'un panel avec les ministres ou sous-ministres adjoints des ministères impliqués dans des projet et de l'aide à Haïti. Chaque ministère passerait en revue ce qu'il a fait au cours de l'année écoulée et expliquerait ce qu'il entend faire dans l'année à venir. Les exposés seraient suivis d'une période de discussions / échanges et de questions.

8. Envois d'argent (Transferts)

Le sujet n'a pas été abordé dans les atelier portants sur les grands axes du CCI. Il a cependant été mentionné à plusieurs reprise au cours de la Conférence. L'argent que la Diaspora envoie en Haïti a un impact très important sur la population haïtienne. Toute mesure que le gouvernement pourrait prendre pour faire baisser les frais de transfert aurait une incidence aussi grande qu'immédiate sur l'amélioration de la qualité de vie des Haïtiens qui ont des liens avec la communauté haïtienne au Canada. La baisse des frais de transfert aurait aussi des conséquences importantes pour la communauté haïtienne au Canada. Un simple calcul illustre pourquoi. On estime que la Diaspora envoie environ 900 millions de dollars US par an en Haïti. On estime que les frais de transfert correspondent à 15 % en moyenne de la somme envoyée, soit 135 millions de dollars US par an. En réduisant ces frais du tiers en moyenne, on générerait une économie de 45 millions de dollars US. Si la part des envois d'argent canadien en Haïti était de 10 % du tout, la réduction d'un tiers des frais de transfert du Canada en Haïti se traduirait par 4,5 millions de dollars de plus pour Haïti. La majeure partie de cette somme serait envoyée en Haïti, mais une partie non négligeable resterait aux Haïtiens de la Diaspora qui envoient de l'argent, et donc bénéficierait également aux communautés haïtiennes au Canada. Pour réduire les frais de transfert, il faudra tirer parti du travail accompli actuellement par le fond d'investissement multilatéral de la Banque interaméricaine de développement et par le Trésor américain.

9. Coordination avec les États-Unis et la France

Les participants aux ateliers n'ont pas abordé cette question, mais cet aspect peut tout de même être intéressant pour le gouvernement. Il est nécessaire et bénéfique que les principaux gouvernements – États-Unis, France et Canada – partagent l'information relative au travail qu'ils accomplissent dans leur pays respectif avec la Diaspora haïtienne. Dans une certaine mesure, cela semble déjà se produire, comme en témoigne la présence de l'USAID à la conférence de Montréal et la présence de l'ACDI à la conférence organisée par l'USAID à Miami et à New York. Le Canada, par l'intermédiaire du nouveau «point de contact central» proposé dans ce document pourrait veiller à ce que cette tendance naissante à se communiquer des renseignements se poursuive et s'amplifie.

Il serait important dans un premier temps de faire part des renseignements sur la collaboration entre l'ACDI et le ROCHAD. Comme l'a démontré l'exposé présenté par M. Eric Faustin du ROCHAD, ce projet recèle quantité de données sur la collaboration entre le gouvernement et la Diaspora pour le développement et il pourrait servir de modèle de « best practice ». Si le Canada souhaite jouer un rôle de premier plan par rapport à la Diaspora haïtienne, il doit commencer par faire part de ce qu'il a déjà fait et appris avant de se lancer dans de nouvelles initiatives.

Après la conférence, les représentants de plusieurs organisations de la Diaspora au Canada, aux États-Unis et en France se sont rencontrés, ce qui permettra, espérons-le, de resserrer les liens. Quant à la création d'un comité, d'un conseil ou d'un congrès pour réunir la Diaspora haïtienne au Canada, celle d'une organisation similaire visant à réunir la Diaspora haïtienne mondiale devra aussi partir de la base. Les divers organismes-cadres de la Diaspora, ou les organismes qui comptent de nombreux membres, en France, aux États-Unis et au Canada devront décider eux même de se réunir. Les gouvernements nationaux peuvent faciliter ce processus en finançant la



participation d'organisations représentant la Diaspora à des rencontres étrangères (par ex., l'ACDI finançant le ROCHAD, le CONACOH, l'Alliance gonaïvenne de Montréal, etc. afin qu'ils assistent à des réunions à New York, à Miami, en Haïti ou à Paris). Par ailleurs, il serait étrange de voir un gouvernement national insister pour que soit créé un organisme-cadre ou un secrétariat international de la Diaspora et qu'il finance ce processus. De plus, la démarche ne serait probablement pas bien accueillie dans la Diaspora canadienne et même en Haïti.

10. Coûts

La mise en œuvre des recommandations formulées à la conférence de Montréal ne représentent pas des coûts très importants. Le coût le plus important serait celui du personnel de l'organisme public chargé du «point de contact central». Le financement de la création de la base de données des bénévoles constituerait la deuxième dépense importante. L'aide financière nécessaire pour faciliter la création et le fonctionnement d'un point de rencontre central pour la Diaspora (conseil ou comité) ne devrait pas dépasser quelques milliers de dollars. La rencontre annuelle d'une demi-journée décrite ci-dessus ne devrait pas exiger des coûts énormes, si les frais administratifs et organisationnels sont pris en charge par l'organisme public qui s'occupe du «point de contact central».





Programme Agenda

Conférence de Montréal avec la Diaspora haïtienne

Vendredi 10 décembre

- 17:00-19:00 Inscription des participants avec choix des ateliers
- 17:45-18:00 Accréditation des médias
- 19:00-21:00 **Ouverture de la Conférence – Allocutions**
- Ministre de la Coopération internationale, l'honorable Aileen Carroll, co-présidente de la Conférence
 - Ministre responsable de la Francophonie, l'honorable Jacques Saada, co-président de la Conférence
 - Ministre des Affaires Etrangères, l'honorable Pierre Pettigrew (via vidéo)
 - Maire de Montréal, son honneur M. Gérald Tremblay
 - Présentation du Ministre haïtien des Haïtiens vivant à l'étranger, Son Excellence M. Alix Baptiste
- Suivi d'une réception

Samedi 11 décembre

- 09:00-09:15 **Inauguration officielle de la Conférence par le Premier Ministre du Canada, le très honorable Paul Martin**
- 09:15-09:30 **Allocution du Premier Ministre d'Haïti, Son Excellence M. Gérard Latortue**
- 09:30-09:45 **Mot de bienvenue par les Ministres Aileen Carroll et Jacques Saada**
- 09:45-10:15 **Présentation sur la situation présente en Haïti**
Ambassadeur Juan Gabriel Valdés Représentant spécial et chef de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)
Période de questions et réponses
- 10:15-10:50 **Le Cadre de Coopération Intérimaire (CCI) et l'engagement du Canada**
- Présentation du CCI - Son Excellence M. Roland Pierre, Ministre haïtien de la Planification et de la Coopération Externe
 - Secteurs prioritaires du Canada dans le CCI - M. Yves Pétilion, Agence canadienne de développement international (ACDI)
- Période de questions et réponses
- 10:50-11:00 **Pause santé**
- 11:00-12:30 **Panel de discussion – Les modes d'engagements de la Diaspora**
Modérateur: MP Denis Coderre
Rapporteur : CAC
- Regroupement des organismes canado-haïtiens pour le développement (ROCAHD) - M. Éric Faustin
 - Point de Ralliement des femmes d'origine haïtienne - Mme Marlène Rateau
 - Conseil National des Citoyens et Citoyennes d'Origine haïtienne (CONACOH) - M. Keder Hyppolite
 - Alliance Gonaïvenne de Montréal – M. Althène Tanisma

- Fédération des Associations Régionales Haïtiennes à l'Étranger (FAHRE) – Mme Marie-Carolle Tertulien
 - Agence haïtienne pour le Développement Local (AHDEL) - M. Romel Louis-Jacques
 - Projet du Premier Congrès Mondial de la Diaspora haïtienne – M. Georges Anglade
- Suivi de questions et réponses

12:30-13:30

Déjeuner

13:30-14:50

Discussions en groupes de travail**Secteurs prioritaires du CCI et la contribution de la Diaspora**

Les participants seront invités à choisir, au moment de l'inscription, le groupe de discussion auquel ils souhaitent participer.

Les cinq ateliers basés sur les quatre Axes du CCI, seront :

- *Gouvernance politique*
- *Dialogue national*
- *Gouvernance économique et développement institutionnel*
- *Relance économique*
- *Accès aux services de base*

14:50-15:15

Pause santé

15:15-15:45

Résultats des panels et des ateliers

15:45-16:00

Clôture de la Conférence par le député Coderre et le Ministre Saada



Compte rendu des exposés

Le texte intégral des exposés se trouve à l'annexe 3.

La conférence a commencé vendredi soir par une réception au cours de laquelle les ministres canadiens des Affaires étrangères, de la Francophonie et de la Coopération, M. Pierre Pettigrew (via vidéo), M. Jacques Saada et Mme Aileen Carroll, ont prononcé des discours. Le ministre haïtien chargé de la Diaspora, M. Alix Baptiste, a ensuite exposé en détail le travail du ministère des Haïtiens vivant à l'étranger.

Le Premier ministre Paul Martin a ouvert officiellement la conférence le samedi 11 décembre au matin. Pendant son intervention, il a passé en revue les contributions récentes du Canada en Haïti et énuméré les secteurs prioritaires comme la promotion de la primauté du droit et le renforcement de l'appareil judiciaire. Le Premier ministre a remercié la Diaspora haïtienne de l'aide qu'elle apporte en Haïti et a salué sa volonté d'en faire plus pour ce pays. Il a également rappelé que non seulement le Canada soutient Haïti à long terme, mais qu'en plus, il s'engage personnellement à appuyer les efforts et les contributions de la Diaspora dans cette entreprise. À propos de la globalité, le Premier ministre a souligné qu'une réconciliation nationale est nécessaire, tout comme la participation de tous les éléments de la société haïtienne, y compris le parti Lavalas, si le pays veut avancer. Le Premier ministre a souhaité que la conférence donne lieu à des propositions concrètes. Il a promis aussi que le gouvernement du Canada étudierait soigneusement les résultats de la conférence et qu'il tiendrait compte des recommandations qui seront formulées.

Le Premier ministre haïtien Gérard Latortue, qui a pris la parole aussitôt après le Premier ministre Martin, a également salué les contributions énormes de la Diaspora en Haïti et lui a exprimé toute sa gratitude. Il a confirmé la nature technocratique de son gouvernement, son manque de liens politiques et sa volonté de collaborer avec tous les Haïtiens. M. Latortue a ensuite nommé les domaines où la Diaspora pourrait s'impliquer davantage. Il a ainsi expliqué qu'elle pourrait partager ses compétences en matière électorale en envoyant des observateurs lors des élections. Elle pourrait aussi investir en Haïti en plus d'envoyer de l'argent (transferts) aux parents restés au pays. Les Haïtiens expatriés pourraient envisager de prendre leur retraite en Haïti, proposer bénévolement leurs compétences et leurs connaissances professionnelles, notamment pour aider à moderniser les programmes scolaires.

Le Premier ministre Latortue a expliqué que l'on continue de travailler sur le projet de double nationalité amorcée sous le gouvernement Aristide. Cependant, a-t-il fait remarquer, la double nationalité obligerait une modification de la constitution, ce qui n'est pas simple. Pour ce qui est de la sécurité, le Premier ministre a déclaré que le problème était peut-être un peu exagéré et il a donné l'exemple du compte rendu de la visite du secrétaire d'État américain Colin Powell. D'après le Premier ministre Latortue, un seul coup de feu a été tiré aux abords du palais présidentiel pendant la visite de M. Powell, mais les médias en ont fait un échange nourri de tirs. Le Premier ministre a également déclaré que l'insécurité n'était pas généralisée mais, en fait, confinée à quelques zones bien connues.

Le Premier ministre a précisé qu'il s'attendait à voir les organismes multilatéraux débloquer bientôt leur aide financière.

Après les paroles de les deux Premier ministres, et un bref mot de bienvenu de parte de la ministre d'ACDI, Aileen Carroll et le ministre de la francophonie, Jacques Saada, la conférence a dévié de se concentrer sur la situation actuelle à l'Haïti.

L'ambassadeur Juan Gabriel Valdés, représentant spécial et chef de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti a commence par discuter le rôle de la MINUSTAH à l'Haïti et a passé en revue les accomplissements principaux. Pour MINUSTAH, la tâche est à la fois globale et intégrale, cependant la sécurité ne saurait se résoudre sans la réconciliation. Donc, la sécurité est la priorité absolue et particulièrement dans l'année électorale. Le déploiement des troupes a été long, cependant il y aura 6,300 soldats en début de l'année prochaine et ça va à améliorer la lutte contre la <<guérilla urbaine.>> M. Valdés a souligné que la mandate de la MINUSTAH à l'Haïti consiste également a aider, restructurer et reformer la Police nationale et non seulement de désarmer la population.

En ce qui concerne la transition politique, M. Valdés a noté que l'absence d'un accord politique inclusif continue de constituer un handicap grave, mais, personnellement, il croit qu'il existe un accord de principe sur un dialogue national auquel participeraient toutes les acteurs de la société civile a l'Haïti et qu'il y a déjà des initiatives locales intéressantes dans ce domaine. Et c'est ici, aussi dans ce domaine que M. Valdés a lancé un appel a la Diaspora à dépasser les clivages et oppositions partisans à promouvoir une réconciliation nationale.

Après son discours, M. Valdés a répondu aux questions des assistances sur le rôle des anciennes militaires et le rôle des femmes.

Suivant l'ambassadeur Valdes, M. Roland Pierre, Ministre haïtien de la Planification et de la Coopération Externe a révisé l'historique de la situation haïtienne énumèrent les multiples crises (politiques, judiciaires, religieuses) qui ont affectés la société haïtienne. De plus, les événements récents poussent à l'élaboration d'un plan pour l'amélioration de la situation en Haïti.

Ainsi, le CCI (Cadre de Coopération Intérimaire) c'est un document avec le but de coordonner l'approche des bailleurs internationaux avec les actions du gouvernement de transition haïtien en place depuis mars 2004. Le CCI est basé sur le document du 22 avril 2004, document cadre du gouvernement pour la remise sur pied de la situation d'Haïti, Le document du 22 avril définit la mise en oeuvre de la stratégie du gouvernement pendant la transition, stratégie qui devra se poursuivre après le mandat de ce dernier et durant le mandat d'autres gouvernements.

Le CCI est formé de quatre (4) aspects:

- 1) La gouvernance politique
 - 2) La gouvernance économique
 - 3) La relance économique
 - 4) L'accès aux services sociaux
- i) Gouvernance politique: Pour assurer la bonne gouvernance, il faut pouvoir tenir des élections, mais sans une situation de sécurité adéquate, on ne peut pas procéder aux élections. L'importance de MINUSTAH pour établir la paix et former le corps policier (jusqu'à 5 000) et le gouvernement en place devra en former 20 000, chiffre nécessaire selon les estimés. De plus, la corruption doit être éliminée, car les alliances politiques permettent à certains d'être corrompu, surtout dans le volet économique.
 - ii) Gouvernance économique: L'amélioration des services fournis par l'État dépend de la volonté des acteurs politiques. Les acteurs politiques ont mis sur pied une Unité de Lutte contre la corruption. De plus, il faut instaurer des procédures pour éliminer le gaspillage qui découle d'une administration publique incompétente. Finalement, les rentrés fiscaux sont bien perçues mais mals distribués.



- iii) Relance économique: Consiste de 3 piliers;
 - a) Cadre macroéconomique stable --> Réforme macroéconomique « style » FMI (ex.: prendre les dispositions pour arrêter la chute libre de la monnaie haïtienne (Gourde?) et arrêter l'inflation.
 - b) Augmentation de l'offre de biens --> Importance de la distribution d'électricité, pour la productivité économique. Il faut une intervention à plusieurs niveaux. Lesquels? Pas de spécifique à cet effet. Autres initiatives: la mise sur pied d'un fonds de reconstruction constitué au Fonds de Développement Industriel pour aider le secteur privé qui est en situation précaire, situation empiré par l'anarchie et les pillages de mars. Mesures administratives comme « l'instauration d'un dialogue » entre le secteur public et privé. Mesures agricoles, comme l'augmentation de la production (ex.: le riz, en 1985 = 125 000 tonnes, aujourd'hui, moins de 80 000 tonnes) Mesures d'infrastructure nationale, soit les routes, les ports et aéroports, pour engendrer l'essor économique (accès au marché) et l'essor social (accès aux centres de santé et d'éducation).
 - c) Augmentation de la demande, par la génération de revenus et la création d'emplois --> Garantir le revenu pour augmenter la consommation. On s'attend au développement d'une économie à haute-intensité de main d'œuvre. L'importance de l'intervention en agriculture. L'importance de l'environnement, déjà détruit (de plus si l'on considère les inondations récentes) et les campagnes de sensibilisation n'ont rien donné.
- iv) Accès aux services sociaux de base --> facilité l'accès aux Services de base, spécialement dans les zones rurales, pauvres et reculées. Le CCI cible les secteurs fragiles (éducation, jeunesse & sports, santé & nutrition) et a comme objectif « l'augmentation des services et l'amélioration de la qualité »

De plus, la sécurité alimentaire est liée aux autres préoccupations (ex.: malnutrition et famine, catastrophes naturelles, sécheresse, fluctuations économiques). D'autres interventions en faveur des pauvres sont la gestion des déchets solides, l'amélioration de services en eau & assainissement, et la constitution d'un filet de sécurité.

En conclusion, Rolland Pierre remarque que la réconciliation entre l'ouverture "libérale" et la réduction de la pauvreté n'est pas automatique et qu'il faut y travailler. Le CCI, à l'aide de la communauté internationale, invite le pays d'Haïti et les acteurs internationaux à s'engager à long terme pour résoudre les multiples problèmes de développement en Haïti.

Quelques exemples: Premièrement, il faut pouvoir respecter le droit à la propriété privé sans quoi Haïti deviendrait un "No Man's Land". Deuxièmement, il faut améliorer la qualité du système d'éducation, projet entrepris par une "Task Force" chargé de recruter de l'extérieur et d'éduquer « les jeunes haïtiens ainsi que les futures formateurs. » Troisièmement, sur le plan économique, Haïti c'est ouvert trop rapidement au commerce international tout en fermant son économie intérieure (exemplifié par la domination de monopole d'État ou privé, ou la pratique du favoritisme). Des lois grossièrement inadaptées qui favorise la demande au détriment de l'offre, pénalisant en conséquence les demandeurs (comme l'exemple du marché de l'immobilier) a été un cercle vicieux qui a causé le délaissement de l'infrastructure. Malheureusement, ceci n'a pas été accompagné d'un développement d'autres industries (ex.: industrie d'assemblage ou industrie touristique).

En fin de compte, Haïti a fait demande à ECOSOC pour un programme à long terme. Le Canada préside le groupe ad hoc qui tente de définir la forme que prendra la coopération à long terme. Entre-temps, le CCI devrait permettre de "paver la route" au développement.





Résultats des discussions en atelier

Les participants étaient invités à participer à des discussions en groupes de travail portant sur la contribution de la Diaspora à chacun des secteurs prioritaires du CCI.*

Organisation du travail en atelier

Les participants ont été invités à choisir, au moment de l'inscription, le groupe de discussion auquel ils souhaitent participer. Les cinq ateliers suivants, basés sur les Axes du CCI, étaient ouverts pour discussion :

Atelier 1- a : Gouvernance politique

Atelier 1- b : Dialogue national

Atelier 2 : Gouvernance économique et développement institutionnel

Atelier 3 : Relance économique

Atelier 4 : Accès aux services de base

Un guide de travail en atelier présentait la démarche à suivre et les trois questions aux quelles les personnes participantes devaient répondre. On retrouve en annexe 1 de ce document, le guide de discussion en atelier. Chaque atelier comprenait une dizaine de tables pouvant réunir de 8 à 10 personnes chacune. Au sein de chaque atelier un premier temps a été consacré aux discussions au sein de chaque table pour répondre aux trois questions posées :

Question 1 : Compte tenu du thème de l'atelier, quel rôle peut jouer la Diaspora ?

Question 2 : Quelles sont les conditions de succès pour une intervention de la Diaspora ?

Question 3 : À plus long terme, 2006 étant la fin du Cadre de coopération intérimaire, quelles sont les perspectives pour une implication de la Diaspora ?

Dans un deuxième temps, une période de mise en commun a permis de recueillir sous chaque question, les propos de chaque table. Les faits saillants et les principaux points qui se sont dégagés des ateliers ont été présentés en plénière, par un ou des participants à l'atelier, membre de la Diaspora. Un tableau synthèse des réponses de la Diaspora aux questions posées sous chaque Axe est présenté en annexe 2 de ce document.

Chaque atelier était dirigé par un animateur professionnel, appuyé par un secrétaire d'atelier. Ce dernier était responsable de produire un compte rendu des discussions et de préparer la synthèse du travail en atelier, laquelle a été présentée en plénière, sur power point, par des participants aux ateliers.

Résultats des travaux en ateliers

Dans les cinq ateliers, la majorité des personnes participantes ont manifesté leur satisfaction ; d'une part, en regard de l'organisation des discussions en atelier, et d'autre part en regard de la qualité des propos et des échanges au cours de ces ateliers. L'aspect le plus apprécié a été le fait d'avoir favorisé les discussions en petites tables réunissant de 8 à 10 personnes, pour ensuite recueillir sous chaque question, les propos de chaque table. Malgré la courte durée des discussions, chaque participant a eu le sentiment d'avoir apporté son point de vue. En effet, on a observé pendant les ateliers une très bonne participation des personnes présentes. L'organisation du travail en atelier, les procédures retenues et les questions posées ayant été adéquates.

Les personnes participantes ont exprimé majoritairement et de façon très positive leur désir de s'impliquer et de collaborer avec le Canada à la reconstruction de leur pays d'origine. Par ailleurs d'autres ont exprimé

* Les ateliers ont été conçus et dirigés par CACInternational.

des doutes quant à la façon de faire et quant aux gestes concrets que fera le Canada pour impliquer sérieusement la Diaspora haïtienne. La très grande majorité des personnes participantes a exprimé un réel désir et un espoir de voir se concrétiser les choses à cet égard. En somme, les participants ont confiance envers l'engagement du Canada, mais ils sont inquiets de l'accueil qui leur sera fait sur le terrain par la population du pays d'origine et ils se questionnent quant à la place qui leur sera faite dans la reconstruction d'Haïti.

Les grands constats

De l'ensemble des discussions on peut dégager quelques grands constats qui ont fait l'unanimité parmi les personnes participantes à la Conférence :

À la question quel rôle peut jouer la Diaspora, il ressort qu'une large majorité des personnes présentes souhaite une participation active de la Diaspora dans la reconstruction d'Haïti. L'on propose d'identifier les experts de la communauté canado-haïtienne dans plusieurs domaines, tels que les partis politiques, le processus électoral, les droits de la personne, la résolution de conflits, le dialogue national, la communication ; l'on propose de mobiliser les associations canado-haïtienne d'ingénieurs, de médecins, d'infirmières, d'enseignants, etc. ; après les avoir recensées, l'on propose d'utiliser ces compétences et de les encadrer par une structure opérationnelle.

Afin d'élargir et de rendre plus dynamique le rôle de la Diaspora, l'on propose la mise sur pied d'un secrétariat ou d'une structure opérationnelle de coordination des efforts de la Diaspora ; cette structure pourrait gérer la banque de ressources humaines, avec mise à jour régulière et orienter les intéressés vers des projets concrets sur Haïti. Les membres de la Diaspora pourraient tenir des rôles d'expert conseil, de mentors, de formateurs et même de lobbyistes, dans certains secteurs de développement et se servir de son réseau de contacts dans plusieurs domaines.

A la question quelles sont les conditions de succès pour une intervention de la Diaspora, toutes les personnes participantes ont mentionné l'importance de la sécurité dans le pays d'origine. L'on mentionne la nécessité de créer un climat de confiance qui puisse permettre aux membres de la Diaspora et aux autres intervenants de l'extérieur de s'impliquer en Haïti dans les divers secteurs d'intervention. Cette condition semble être primordiale pour l'implication de la Diaspora en Haïti.

Pour développer des relations positives entre les membres de la Diaspora travaillant à la reconstruction d'Haïti et leurs collègues citoyens haïtiens, des actions concrètes devront être mises en œuvre. En effet, afin de permettre un rapprochement entre les haïtiens de la Diaspora canadienne et les haïtiens dans le pays d'origine, il faudra que le gouvernement haïtien explique et fasse comprendre à ses citoyens le rôle de la Diaspora canadienne. Il faut donc que le gouvernement haïtien prépare l'arrivée et l'implication de la Diaspora en Haïti, par des activités d'information et de sensibilisation à cet égard.

L'importance d'impliquer les jeunes et les femmes de la Diaspora dans le développement d'Haïti est un élément important qui est ressorti des ateliers. Il faut permettre une implication directe des jeunes très tôt dans le processus ; il faut également favoriser les voyages en Haïti pour les jeunes haïtiens de la Diaspora, dans le cadre de diverses collaborations ou stages. Dans la même optique l'on a signalé la nécessité de l'implication des femmes et de la promotion du rôle économique de la femme dans le développement d'Haïti.

La nécessité du respect, de la protection et de la réhabilitation de l'environnement a été amplement soulignée par les personnes participantes.



Enfin, de nombreuses suggestions et points de vue ont été exprimés au cours des discussions en atelier et il nous apparaît opportun d'en souligner certains :

La création d'un cadre réglementaire bilatéral, entre les gouvernements canadien et haïtien, afin de favoriser la mobilisation des membres de la Diaspora.

Le renforcement des jumelages et des partenariats entre institutions : universités, collèges, municipalités, etc..

L'importance de supporter la création d'un ensemble de bases de données.

L'importance de ne pas esquiver la question de la double citoyenneté au profit de la double nationalité canadienne et haïtienne.

Le rôle de «tête de pont» que peut jouer la Diaspora pour faciliter l'exportation des produits haïtiens vers son (ses) pays d'accueil.

L'annexe deux présente présente une synthèse des discussions par atelier





Annexe 1 : Le Guide de Discussion en Atelier

Introduction

Le document «Cadre de coopération intérimaire» résume dans un tableau, les objectifs prioritaires d'intervention sous chaque Axe et décrit sommairement la situation qui prévaut actuellement en Haïti.

Dans ce guide de discussion nous avons repris chacun des Axes avec les objectifs prioritaires et le niveau de départ. Ce petit document servira d'information de base aux participants de chaque atelier, pour alimenter la discussion.

Travail en atelier

Étape 1 : de 13h 30 à 14h 15 (45 minutes)

Les participants de chaque atelier se regroupent autour des tables pour entreprendre entre eux les discussions. Il est suggéré que chaque Table désigne un secrétaire / rapporteur qui résumera les propos lors de la mise en commun.

L'objectif des discussions est de répondre aux trois questions suivantes.

1. Quel rôle peut jouer la Diaspora ?
2. Quelles sont les conditions de succès pour une intervention de la Diaspora ?
3. À plus long terme, (2006, fin du Cadre de coopération intérimaire) quelles sont les perspectives pour l'implication de la Diaspora ?

Étape 2 : de 14h 15 à 14h 50 (35 minutes)

Mise en commun des discussions de chaque table et discussion en grand groupe. Un représentant de chaque table communique à tous les participants à l'atelier les réponses de sa table aux trois questions. Chaque table fait le même exercice. Échanges et discussion en vue de s'entendre sur les réponses aux questions qui seront transmises en réunion plénière à tous les participants de la Conférence.

Animation

L'animation des ateliers et de la plénière a été assurée par des professionnels de C.A.C. International. Chaque atelier était dirigé par un animateur, appuyé d'un secrétaire.

Informations de base tirées du Cadre de coopération intérimaire

Objectifs prioritaires	Niveau de départ
Axe 1a: Assurer une meilleure gouvernance politique	
1.1 Sécurité, police et DDR	
<p><u>Renforcement de la police nationale d'Haïti (PNH)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'organisation, la capacité opérationnelle et la professionnalisation de la PNH <p>Désarmement et réinsertion Assurer le désarmement et la réinsertion socioéconomique des membres de groupes armés ; Renforcer les capacités institutionnelles sur le contrôle des armes à feu en Haïti.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Présence de multiples groupes armés ; Prolifération d'armes et faiblesse de la PNH (effectifs réduits de la moitié, infrastructure et matériels détruits ou pillés, faible professionnalisation, perte de crédibilité et démotivation). Opérations ponctuelles de désarmement mais aucun plan d'action n'a été adopté.
1.2 Justice, institutions pénitentiaires et Droits humains	
<p>Justice Lutte contre l'impunité ; Assurer l'indépendance du pouvoir judiciaire ; Améliorer l'accès à la justice.</p> <p>Institutions pénitentiaires Réhabilitation des infrastructures physique ; Formation du personnel ; Gestion rationnelle de la population carcérale ; Programmes correctionnels de rééducation et de réinsertion des détenus.</p> <p>Droits humains</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités nationales de promotion et de protection des droits humains. 	<ul style="list-style-type: none"> Historique de dépendance du système judiciaire par rapport au pouvoir exécutif ; Carence des moyens opérationnels et de formation : Absence de gestion des corps professionnels ; Délabrement des infrastructures (10 sur 16 Tribunaux de première instance détruits ou endommagés de même que tribunaux de paix) ; Faible capacité organisationnelle et institutionnelle du Ministère de la justice. <p>Évasion de la totalité des détenus ; Destruction de plusieurs centres pénitentiaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> Situation de violation des droits humains ; Absence de politique et de coordination ; Déficit de respect et des engagements internationaux dans ce domaine.



Informations de base tirées du Cadre de coopération intérimaire

Objectifs prioritaires	Niveau de départ
Axe 1 b : Processus électoral et Dialogue national	
<p>Processus électoral Soutenir la mise en fonctionnement du conseil électoral provisionnel (CEP) et les bureaux électoraux ; départementaux (BEDs) et communaux (BECs) Révision de la loi électorale ; Installer un système d'enregistrement des citoyens haïtiens ; Développement du processus électoral transparent et légitime.</p> <p>Dialogue national Appui à la mise en place d'un processus de dialogue national, incluant tous les secteurs de la vie nationale.</p>	<p>La CEP ayant élu son président au début de juin, commence à peine à s'organiser ; L'équipement de BEDs et BECs est détruit ou disparu ; La loi électorale n'a pas une définition claire dans quelques domaines critiques ; Registre d'électeurs partiellement détruit ; L'ancien système de registre et vérification est peu transparent et complexe.</p> <p>Le mécanisme de dialogue national n'est pas en place.</p>



Informations de base tirées du Cadre de coopération intérimaire

Objectifs prioritaires	Niveau de départ
Axe 2: Renforcer la gouvernance économique et contribuer au développement institutionnel	
2.1 Gouvernance économique	
A. Renforcement du processus budgétaire <ul style="list-style-type: none"> Rationaliser le processus budgétaire afin de le rendre efficient, transparent et crédible et à même de traduire les priorités du gouvernement ; Restructurer la Douane et DGI. 	<ul style="list-style-type: none"> Progrès récemment effectués, mais processus affaibli par manque des capacités des structures de planification, contrôle et évaluation des programmes/projets ; Utilisation abusive des comptes courants ; Faiblesse de la Douane et DGI.
B. Renforcement des mécanismes de contrôle financier et de l'utilisation des finances publiques <ul style="list-style-type: none"> Mettre le cadre réglementaire en adéquation avec les dispositions de la nouvelle loi organique ; Renforcer les structures de contrôle des finances publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle loi organique sur la gestion des finances publiques approuvée en nov. 2003 ; Textes d'application pas encore préparés ; Absence de véritables corps de comptables publics et contrôleurs financiers ; Insuffisance des capacités à la CSCCA, DE CET DIF.
C. Passation des marchés publics <ul style="list-style-type: none"> Mettre le cadre réglementaire en adéquation avec les dispositions de la nouvelle loi organique ; Renforcer les structures de contrôle des finances publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Cadre juridique existe, mais les règles d'application n'ont pas été adoptées ; Manque de cadres compétents ; Passation des marchés fait au niveau des ministères individuels sans coordination, contrôle ou d'utilisation d'appel international.
D. Gestion des entreprises publiques <ul style="list-style-type: none"> Assainir et moderniser la gestion des entreprises publiques dans les secteurs clés (électricité, communications, eau potable et assainissement, ports et aéroports). 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de gestion transparente ; Carence en qualifications professionnelles ; Personnel pléthorique ; Gestion affectée par des ingérences politiques plus que par des règles de bonne gouvernance ; Vétusté des équipements.
2.2 Renforcement des capacités institutionnelles	
<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des ressources humaines à court et à moyen terme à travers le recrutement, la formation, l'appel aux compétences de la Diaspora et la rétention du personnel qualifié existant pour assurer une meilleure formulation des politiques et la mise en œuvre efficiente des programmes ; Préparation de la réforme de la fonction publique. 	<ul style="list-style-type: none"> Faible taux d'encadrement et de couverture technique ; Faibles mécanismes d'embauche de cadre d'exécution ; Dernière formation reçue par les fonctionnaires en 1999 ; Rémunération faible ; Manque de gestion des ressources humaines ; Rotation entre institutions ; Départs de cadres.
2.3 Développement local, aménagement du territoire et décentralisation	



Objectifs prioritaires	Niveau de départ
Développement local <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir une dynamique structurante de développement local. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible coordination de tous les intervenants (nationaux et Internationaux).
Aménagement du territoire et Décentralisation <ul style="list-style-type: none"> • Préparer le cadre normatif du partenariat pour le développement décentralisé participatif ; • Élaborer et finaliser les politiques de décentralisation, d'aménagement du territoire et de développement local ; • Mettre en place des mécanismes de coordination et de promotion des actions décentralisées (régionales et locales) ; • Amorcer le renforcement institutionnel des structures étatiques et locales. 	



Informations de base tirées du Cadre de coopération intérimaire

Objectifs prioritaires	Niveau de départ
Axe 3 : Favoriser la relance économique	
3.1 Stabilité macro-économique	
3.2 Électricité	
<ul style="list-style-type: none"> Remettre en état de santé la fourniture d'électricité ; Pousser le niveau d'accès à l'électricité à 50% de la population (d'ici 2013). 	<ul style="list-style-type: none"> Faible accès de la population à l'électricité Deux à trois heures de service d'électricité par jour 50% de pertes ; Service infréquenté à l'exception de Jacmel et 5 villes provinciales (mais avec pertes de 50% pour ces 5 villes)
3.3 Création rapide d'emploi et micro-finance	
<ul style="list-style-type: none"> Atténuer la détérioration alarmante des revenus des plus pauvres ; Soutenir la promotion durable de l'auto-emploi en milieu rural et urbain à travers l'offre de crédit adaptée aux besoins des micro-entrepreneurs ruraux et urbains. 	<ul style="list-style-type: none"> Chômage élevé ; Érosion du pouvoir d'achat ; Offre de services de crédit productif insuffisant
3.4 Développement du secteur privé	
<ul style="list-style-type: none"> Relancer les entreprises en difficulté ; Renforcer les capacités institutionnelles du secteur ; Assurer l'intégration du pays dans les marchés régionaux et internationaux (y inclus le développement et la facilitation des investissements et des exportations et la promotion du tourisme). 	<ul style="list-style-type: none"> Décapitalisation et faible gestion des entreprises ; Tissus productif faible (la plupart des activités concernent le commerce informel, peu de production et d'exportations) Capacité institutionnelle des agences publiques et privées limitées ; Concentration de l'activité économique à Port-au-Prince
3.5 Agriculture	
<ul style="list-style-type: none"> Relancer et contribuer à une intensification durable de la production agricole ; Renforcer le cadre institutionnel et juridique du secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> 80% des petites exploitations ne répondent pas à leur besoin alimentaire Faible niveau de technologie et de capitalisation ; Topographie vulnérable et sol fragile ; Infrastructures inadéquates ; 400 000 ménages affectés par la sécheresse Offre alimentaire et réserves en semences réduites pour le prochain cycle agricole entraînant une augmentation des prix alimentaires ; Capacités institutionnelles du MARNDR affectées par de récents actes de vandalisme
3.6 Routes et transports	
<ul style="list-style-type: none"> Réhabiliter l'infrastructure de transport (routes, chemins, ports et aéroports) afin d'améliorer l'accès dans le territoire ; Renforcer les institutions liées au transport afin de rendre durable les interventions visées. 	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructures en état de délabrement avancé (seulement 15% du réseau primaire et 30% de réseaux secondaire et tertiaire en bonne condition); Seulement 10% des routes sont entretenues régulièrement; Détérioration des infrastructures portuaires et aéroportuaires combinées à une gestion inefficace; Plus de la moitié de la population rurale n'a pas accès à aucun service de transport.
3.7 Protection et réhabilitation de l'environnement	



Objectifs prioritaires	Niveau de départ
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la substitution de bois et du charbon de bois dans les foyers urbains et les PME; • Lutte contre la dégradation des terres et des ressources naturelles vitales dans le cadre du CCD et CDB; • Gestion durable et intégrée des risques de désastres par la mise en œuvre du Plan national de gestion des risques et des désastres. 	<ul style="list-style-type: none"> • 72% des besoins d'énergie proviennent du bois, contribuant au déboisement et à la dégradation des terres et des ressources en eau; • Situation d'extrême vulnérabilité aux aléas naturels; • Absence des stratégies et politiques nationales cohérentes ; • Faible cadre institutionnel et légal; • Faible capacité de réponse aux catastrophes ; • Préventions limitées.



Informations de base tirées du Cadre de coopération intérimaire

Objectifs prioritaires	Niveau de départ
Axe 4 : Améliorer l'accès aux services de base	
4.1 Aide Humanitaire d'Urgence	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion durable et intégrée des risques et de désastres par la mise en œuvre du Plan national de gestion des risques et des désastres ; ▪ Renforcer la sécurité alimentaire et gestion des risques ; ▪ Améliorer conditions nutritionnelles des groupes cibles ; ▪ Améliorer l'accès aux soins de santé avec la micro-assurance ; ▪ Impulser le développement communautaire par le biais de transferts financiers de l'extérieur (création d'un Fonds de Solidarité) ; ▪ Renforcer programmes d'assistance sociale ciblant groupes vulnérables ; ▪ Réduire la part des ménages dans le financement de la santé pour la population en général et des groupes vulnérables et donc contribuer à la prévention des crises. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Situation d'extrême vulnérabilité aux aléas naturels ; ▪ Capacités de réponse et prévention limitées ; ▪ 23% d'enfants moins de 5 ans avec malnutrition. ▪ 5% de malnutrition aiguë ; ▪ 2/3 des foyers ruraux en insécurité alimentaire ; ▪ Grande partie de la population est vulnérable. ▪ Manque d'une stratégie à long terme ; ▪ Interventions publiques de protection sociale demeurent très segmentées, éparpillées et sans impact significatif ; ▪ Interventions du secteur non gouvernemental apportent la plupart des services de protection sociale mais ils ne sont pas cadrés et coordonnés et sont de qualité variable.
4.2 Eau et Assainissement	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ À court terme accroître la capacité de production de manière à pouvoir fournir en moyenne de l'eau 4 heures par jour, puis améliorer les services fournis, particulièrement à des groupes vulnérables en milieu urbain et rural ; ▪ Renforcer les capacités dans le secteur ; ▪ Réaliser des études de projets pour poursuivre l'amélioration du niveau de service et taux de couverture au-delà de 2006. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Seulement la moitié de la population urbaine couverte par services d'eau potable ; ▪ Dégradation progressive des infrastructures et institutions existantes ; ▪ Nombreux dégâts aux infrastructures causés aux cours des derniers mois.
4.3 Santé et Nutrition	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre les PMS disponibles et accessibles au niveau de 14 UCS ; ▪ Renforcer le MSPP dans ses capacités de régulation, d'administration et gestion ; ▪ Réduire la part des ménages dans le financement de la santé pour la population en général et des groupes vulnérables et donc contribuer à la prévention des crises ; ▪ Renforcer certains programmes prioritaires (disponibilité MEG, couverture vaccinale, services de santé maternelle et infantile, VIH/SIDA, tuberculose, malaria) ; ▪ Augmenter la prévention et la prise en charge de la malnutrition particulièrement chez les femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Espérance de vie 53 ans ; ▪ Mortalité infantile 80/100 ; ▪ Malnutrition des enfants moins de 5 ans ; ▪ Haute mortalité maternelle (523/100000 naissances) ; ▪ Prévalence VIH/SIDA stable à 5% ; ▪ Organisation déficiente du système de santé ; ▪ Baisse couverture vaccinale (49% DTP3) ; ▪ Mortalité hospitalière moins 5 ans : 27% ; ▪ Malnutrition aiguë (5%) ; ▪ Fort taux d'anémie chez les femmes et enfants ; ▪ Aucun hôpital départemental ne peut jouer adéquatement sa fonction de référence.
4.4 Éducation, Jeunesse et Sport	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l'accès et la qualité de l'éducation et formation professionnelle ; ▪ Mettre en place des mesures d'appui à la gouvernance en développant les instruments de régulation et de contrôle de qualité ; ▪ Promouvoir les activités physiques et sportives, vie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 80% de l'offre scolaire est privée, mais faible concertation secteur public/privé ; ▪ Problèmes de qualité, accès, offre et genre ; ▪ Seulement moitié de la population alphabétisée et 1/3 des enfants ne fréquente pas l'école ; ▪ Impact de 4 mois d'instabilité politique (classes



associative, civisme et participation de la jeunesse au développement du pays.	interrompues, écoles détruites, 4 universités vandalisées et CCEEC détruit, déscolarisation des enfants défavorisés) ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de formation et alphabétisation peu efficaces ; ▪ Infrastructures socioculturelles et sportives pour jeunes rares et inadéquates.
Objectifs prioritaires	Niveau de départ
4.5 Culture, Médias et Communications	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les capacités des institutions culturelles et des médias publics et privés ; ▪ Renforcer le rôle des médias et de la culture dans promotion d'une société pluraliste et démocratique ; ▪ Sauvegarder le patrimoine culturel haïtien, élaborer une politique pour sa diffusion et promouvoir la culture haïtienne ; ▪ Renforcer le rôle de la culture et des médias dans l'éducation populaire au service des objectifs de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Délabrement et paralysie de RNH et situation technique non fonctionnelle de TNH ; ▪ Manque d'information sur les politiques et actions gouvernementales ; ▪ Lacune dans la formation journalistique ; ▪ Fragilité de la cohésion sociale et de l'identité culturelle haïtienne ; ▪ Détérioration rapide des sites culturels et diminution de la production artistique.
4.6 Sécurité Alimentaire	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la sécurité alimentaire et gestion des risques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 23% d'enfants avec malnutrition chronique, 5% de malnutrition aiguë ; ▪ 2/3 des foyers ruraux en insécurité alimentaire.
4.7 Déchets Solides	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la collecte/ramassage de déchets dans les zones urbanisées et leur élimination répondant aux normes sociales et environnementales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Haute évidence d'ordures dans les rues (seulement 20% des déchets quotidiens sont ramassés à P-a-P) ; ▪ Absence d'un plan pour la gestion des déchets solides.
4.8 Amélioration des Bidonvilles	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de l'habitat dans les bidonvilles ; ▪ Préparation participative d'un programme national d'amélioration de l'habitat urbain ; ▪ Renforcement institutionnel des agences concernées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déficit quantitatif et qualitatif des logements ; ▪ Détérioration progressive des quartiers ; ▪ Absence d'une entité de l'État qui s'occupe spécifiquement des actions d'amélioration de l'habitat urbain ; ▪ Manque de coordination intersectorielle des entités pertinentes.
4.9 Filet de Sécurité et Protection Sociale	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroître l'accès pour les gens sans documentation à cartes d'identité ; ▪ Améliorer conditions nutritionnelles des groupes cibles ; ▪ Améliorer l'accès aux soins de santé avec la micro-assurance ; ▪ Impulser le développement communautaire par le biais de transferts financiers de l'extérieur (création d'un Fonds de Solidarité) ; ▪ Renforcer les programmes d'assistance sociale ciblant groupes vulnérables ; ▪ Renforcer les capacités institutionnelles du MAST. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Grande partie de la population est vulnérable ; ▪ Manque d'une stratégie à long terme ; ▪ Interventions publiques de protection sociale demeurent très segmentées, éparpillées et sans impact significatif ; ▪ Interventions du secteur non gouvernemental apportent la plupart des services de protection sociale, mais ils ne sont pas cadrés et coordonnés et sont de qualité variable.





Annexe 2 : Synthèse des réponses de la Diaspora haïtiennes aux questions posées en atelier

Synthèse des réponses de la Diaspora haïtienne aux questions posées en atelier

Axe 1a : Meilleure gouvernance politique		
Questions	Réponses de la Diaspora	Commentaires
<p>Question 1 :</p> <p>Compte tenu du thème de l'atelier, quel rôle peut jouer la Diaspora ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir et rendre plus dynamique le rôle de la Diaspora, notamment en matière des droits de la personne. Il ne faut pas craindre de dénoncer les injustices, de toute nature • Mieux utiliser les compétences après les avoir recensées et encadrées dans une structure plus opérationnelle • Favoriser les échanges des ressources humaines (par exemple au niveau universitaire) à court, moyen et long terme et faciliter les implications des acteurs de la Diaspora • Création d'un cadre réglementaire bilatéral entre les gouvernements canadien et haïtien afin de mobiliser les membres de la Diaspora • Établir le plutôt possible un moratoire sur le renvoie des criminels (d'origine haïtienne) du Canada et des États-Unis • Les projets de développement futurs, issus du Cadre de Coopération intérimaire, devraient comporter une représentativité effective des membres de la Diaspora et en proportion suffisante • Redéfinir les mandats des organismes existants afin de faciliter et de coordonner les échanges entre les membres de la Diaspora et Haïti et que cette collaboration puisse se poursuivre au-delà de 2006 	<ul style="list-style-type: none"> • Il existe dans la Diaspora haïtienne des membres dont les compétences sont reconnues plus spécifiquement, en matière de droits de la personne, de police et de justice. • Les compétences dans la Diaspora sont nombreuses et variées, par exemple en matière de santé et d'éducation. • La mobilisation accrue des membres de la Diaspora à l'égard de la reconstruction de l'état d'Haïti est indispensable, notamment grâce à l'augmentation du sentiment d'appartenance à leur communauté
<p>Question 2 :</p> <p>Quelles sont les conditions de succès pour une intervention de la Diaspora ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La sécurité en Haïti est la première des conditions • Prévoir un cadre de mobilisation de l'expertise de la Diaspora en précisant les conditions d'applications • Que le gouvernement haïtien prépare l'arrivée et l'implication de la Diaspora en Haïti : information et sensibilisation • Favoriser l'implication des personnes ressources • Le suivi systématisé sur les actions passées reste à être défini • Les actions concrètes permettant un rapprochement entre les Haïtiens du Canada et les Haïtiens en Haïti devront être élaborées et mises en 	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres de la Diaspora reconnaissent avoir un problème d'image et constatent qu'ils ne sont pas toujours bien acceptés en Haïti. • Tout ce qui est susceptible de favoriser les synergies entre les



Axe 1a : Meilleure gouvernance politique		
Questions	Réponses de la Diaspora	Commentaires
	<p>œuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expliquer et faire comprendre en Haïti le rôle de la Diaspora canadienne • L'implication des personnes ressources devrait être accrue et surtout mieux ciblée par rapport aux besoins du pays 	<p> multiples organismes de développement et d'aide de la Diaspora reste à être étudié, sans exclure la nécessité d'une réorganisation.</p>
<p>Question 3 :</p> <p>À plus long terme, 2006 étant la fin du Cadre de coopération intérimaire, quelles sont les perspectives pour une implication de la Diaspora ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La coopération entre la Diaspora et Haïti pourrait être institutionnalisée afin de permettre une certaine pérennité, à la fois de la démarche et des efforts consentis 	<ul style="list-style-type: none"> • Cette question est prématurée et les actions à porter seront à envisager selon la situation politique et les résultats obtenus



Axe 1b : Dialogue National		
Questions	Réponses de la Diaspora	Commentaires
<p>Question 1 :</p> <p>Compte tenu du thème de l'atelier, quel rôle peut jouer la Diaspora ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prêcher par l'exemple; • Sensibiliser, accompagner et encourager la production d'instruments pour faciliter le dialogue entre haïtiens tant en Haïti qu'à l'étranger; • Prêcher la réconciliation entre tous les Haïtiens; • Identifier des experts de la communauté dans les domaines tels : partis politiques, processus électoral, résolutions de conflits, dialogue et communication ; • Promouvoir une culture de tolérance versus une éducation civique ; • Le principe de l'aide de la Diaspora doit être accepté. Par exemple la binationalité serait nécessaire et serait un moyen pour les Haïtiens de la Diaspora d'être mieux acceptés ; 	<ul style="list-style-type: none"> • La Diaspora est un acteur fondamental, elle a un rôle important à jouer dans le dialogue national comme composante de la nation ; • La Diaspora pourrait jouer un rôle de facilitateur • La Diaspora doit participer à la vie du pays et pas seulement envoyer de l'argent.
<p>Question 2 :</p> <p>Quelles sont les conditions de succès pour une intervention de la Diaspora ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place d'une structure financée par la FOCAL permettant le transfert de cette assistance technique vers Haïti ; • Mise en place d'un courriel ou encore d'une liste de distribution courriel à disposition de la Diaspora pour continuer la discussion ; • Fixer des objectifs clairs et spécifiques par rapport à la transition en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour assurer son succès, ce dialogue doit être désiré, authentique, humble, efficace et doit être intégré dans un réseau d'échanges ou projet concret ; • Il existe une structure établie dans le cadre de la transition, ce devra être l'organisation chargée d'explorer les conditions selon lesquelles peut s'organiser le dialogue national y compris l'implication de la Diaspora
<p>Question 3 :</p> <p>À plus long terme, 2006 étant la fin du Cadre de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les échanges doivent se poursuivre à travers un plan consultatif entre le national et l'international ; • Étudier les mécanismes à mettre en place pour permettre le vote 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous inciterons la Diaspora à s'organiser elle-même pour sa participation au



Axe 1b : Dialogue National		
Questions	Réponses de la Diaspora	Commentaires
coopération intérimaire, quelles sont les perspectives pour une implication de la Diaspora ?	<p>de la Diaspora ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'ici 2006, faire appel aux ressources humaines haïtienne dans la mise en œuvre de la CCI 	processus de Dialogue National.



Axe 2 : Renforcer la gouvernance économique et contribuer au développement institutionnel		
Questions	Réponses de la Diaspora	Commentaires
<p>Question 1 :</p> <p>Compte tenu du thème de l'atelier, quel rôle peut jouer la Diaspora ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une banque de données des ressources humaines de la Diaspora par spécialité à travers les associations déjà en place. • Identifier les professionnels intéressés à s'impliquer au même titre que la Diaspora (professionnels de Montréal non-haïtiens et sensibles à la cause ou encore à travers les animateurs/trices communautaires) • Mettre sur pied un projet de jumelage institutionnel • Réaliser un partenariat avec des organismes décentralisés : universités) • Implanter ou renforcer le code de déontologie par profession • Faire cohabiter la médecine traditionnelle avec les pratiques courantes • Mettre des spécialistes à disposition et élaboration de plans de formation des ressources humaines • Créer une fondation qui permettrait d'aller chercher les ressources financières nécessaires et capables de s'occuper de la logistique d'une telle mise en œuvre • Mettre sur pied un secrétariat de la Diaspora qui pourrait gérer les ressources humaines (avec mise à jour constante) et qui permettrait le regroupement des forces (centraliser les connaissances) • Suivi et encadrement des ressources humaines • Transfert des connaissances • Réalisation d'une foire annuelle en Haïti permettant un échange direct avec la Diaspora (le problème de la résistance vient directement d'un problème de culture) • Mettre sur pied un système d'accès à l'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Par exemple: dresser un inventaire de tous les médecins disponibles et intéressés, comptables, contrôleurs, etc. (surtout à travers les professionnels) • (ex: police, municipalités pour une saine gestion) • ex: expliquer au peuple que les agents de police ne sont pas sensés être en relations intimes avec le Premier Ministre) • (ex: valoriser le traitement par les plantes médicinales, formation de sage-femme)
<p>Question 2 :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la Diaspora comme des ressources compétentes (l'expertise de la Diaspora, sa connaissance du terrain, etc.) • Définir des mécanismes d'intégration et d'accueil de la Diaspora en Haïti (mode d'intégration - que tout le monde soit accepté avec leurs différences) 	



Axe 2 : Renforcer la gouvernance économique et contribuer au développement institutionnel		
Questions	Réponses de la Diaspora	Commentaires
Quelles sont les conditions de succès pour une intervention de la Diaspora?	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les ONG pour l'intégration de la Diaspora (qu'elles articulent l'apport de la Diaspora auprès du peuple haïtien) • Assurer la formation des acteurs sur la décentralisation • Prise en charge des frais de déplacements des bénévoles (ex. : médecin) • Définir des mesures incitatives autres que le remboursement des frais de per-diem des bénévoles • Sécurité • Que l'aide soit en concertation avec les besoins d'Haïti : que la demande vienne de l'intérieur) • Imputabilité des responsables de la gestion administrative à tous les niveaux • Que les contrats de mise en œuvre soient donnés en priorité aux membres de la Diaspora (membres compétents et professionnels) • Impliquer et sensibiliser les jeunes talents et ressources (la jeunesse compétente) • Développer une masse critique des gens ici qui veulent s'impliquer • Que le dialogue soit net et précis (il faut faire évoluer les vieilles pratiques) 	
Question 3 : À plus long terme, 2006 étant la fin du Cadre de coopération intérimaire, quelles sont les perspectives pour une implication de la Diaspora?	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'il y ait une concertation entre tous les partenaires (ainsi qu'une mise en confiance et une tolérance mutuelle) • Mettre en place une plate-forme intégrée pour plus de pouvoir décisionnel. 	



Axe 3 : Relance économique		
Questions	Réponses de la Diaspora	Commentaires
<p>Question 1 :</p> <p>Compte tenu du thème de l'atelier, quel rôle peut jouer la Diaspora?</p>	<p>Jouer un rôle d'experts-conseils, de mentors, de formateurs Expertise, conseil, formation Mentorat de la Diaspora – Jumelage avec des entrepreneurs Jouer un rôle de lobbyiste</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence de la Diaspora dans toutes les actions de développement d'Haïti • Utiliser l'expertise et le réseau de contacts de la Diaspora dans tous les domaines <p>Renforcer les jumelages et les partenariats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association entre les différents secteurs avec différentes expertises, les entreprises privées et encourager le parrainage dans des segments clés. • Partenariat entre haïtiens de l'intérieur et de l'extérieur pour investir dans des projets en Haïti • Bien identifier les partenaires locaux (ex. : Chambre de commerce) • Faciliter la participation des membres de la Diaspora en évitant la perte d'ancienneté et de son plan de carrière si l'on va travailler en Haïti. (prêts de services) • Renforcer les liens avec des organismes existants bien implantés au Canada, comme le ROCHAD <p>Supporter la création d'un ensemble de bases de données</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une banque de ressources humaines haïtiennes disponibles pour aller travailler en Haïti <p>Faire un inventaire des compétences de la Diaspora : créer un répertoire de compétences Créer un répertoire des projets</p> <p>Être la tête de pont pour faciliter l'exportation</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Diaspora peut aider à ouvrir le marché canadien pour des exportations haïtiennes • Travailler à baisser les coûts des transferts pour les exportations ; 	<p>Les conditions pour favoriser l'exportation :</p> <p>Certification des normes Régularité des arrivages Respect des contrats Études des marchés et des prix</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un portail de capitaux pour favoriser l'exportation des



Axe 3 : Relance économique		
Questions	Réponses de la Diaspora	Commentaires
	<p>revoir les différents mécanismes</p> <p>Encadrer les investissements, développer le micro-crédit et créer des fonds</p> <ul style="list-style-type: none"> • Émission de bonds du Trésor pour supporter les finances publiques • Émission de bons de reconstruction dans la Diaspora pour financer les grands travaux nationaux • Faire des transferts d'argent à travers les institutions financières offrant des comptes facilement accessibles aux populations réceptrices • Améliorer l'image et la confiance envers ces institutions. Que les banques et les institutions financières offrent un levier (historique de crédit aux bénéficiaires ou contribution à une cause sociale) • La bancarisation de la majorité de la population • Créer un fonds d'investissement de la Diaspora à l'instar du Fonds de la FTQ • Dotation initiale du Canada et du Québec • Investir avec les partenaires locaux pour financer des projets • La Diaspora peut utiliser ses facilités de crédits comme support pour des projets en Haïti. • Créer une structure d'accueil pour intégrer les investissements faits par la Diaspora • Investissement de l'argent envoyé aux parents en Haïti par la Diaspora ; création d'un fonds d'investissement • Utiliser les capacités financières de la Diaspora • Une plus grande volonté des bailleurs de fonds à mettre en place des fonds destinés à Haïti <p>Supporter le développement de projets ayant un impact économique réel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer une agence de développement économique de la Diaspora • Faire de la représentation auprès du Gouvernement canadien et québécois pour une plus grande participation d'Hydro-Québec aux travaux d'électrification du pays en reproduisant l'expérience de 	<p>produits haïtiens</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de structures pour intégrer les produits haïtiens à tous les niveaux



Axe 3 : Relance économique		
Questions	Réponses de la Diaspora	Commentaires
	<p>Jacmel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des micro-entreprises (entreprises familiales) • Travailler sur le long terme en développant le jumelage des coopératives de production, des caisses populaires, les coopératives de logement, etc. • Retourner en Haïti pour des vacances – Courtiser les touristes de la Diaspora pour encourager les voyages en Haïti <p>Retourner en Haïti dans le cadre d'un programme global Se servir des retraités de la Diaspora ; explorer leur expertise, leur capacité d'investir leur argent dans le développement d'Haïti</p> <p>Insister sur le respect de l'environnement et de l'utilisation du territoire dans les projets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation de l'environnement pour aider à la création d'emplois <p>Protection et réhabilitation de l'environnement Bien intégrer les projets en tenant compte de la spécificité du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation du patrimoine environnemental 	
<p>Question 2:</p> <p>Quelles sont les conditions de</p>	<p>Créer un climat de confiance, de stabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commencer le dialogue national ici dans la Diaspora • Stabilité politique, macro-économique et sociale • Cadre légal pour l'arbitrage des litiges • Réforme de l'administration publique • Bonne gouvernance des entreprises • Amélioration de l'environnement des affaires • Remettre à jour les infrastructures et les institutions • Venir en appui aux organisations nationales et ne pas faire les choses à leur place <p>Sécurité dans le pays et dans les quartiers Créer un climat de confiance Un gouvernement élu avec un projet de société</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les procédures légales et policières (corruption et impunité) <p>Aider le gouvernement à moderniser les structures de base (alléger la bureaucratie)</p> <p>Impliquer les jeunes et les femmes</p>	



Axe 3 : Relance économique		
Questions	Réponses de la Diaspora	Commentaires
succès pour une intervention de la Diaspora?	<ul style="list-style-type: none"> • Implication de la Diaspora dans le système politique, économique et social • Permettre aux jeunes haïtiens de la Diaspora de se rendre en Haïti : implication directe des jeunes très tôt dans le processus • Promotion du rôle économique de la femme. • Demander au Canada et aux États-unis de ne plus renvoyer en Haïti les jeunes criminalisés sortis des prisons. <p>Créer un organisme fédérateur – gestion nationale de projets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création rapide d’emplois non qualifiés mais qualifiants réconciliant l’environnement et l’économie dans un souci de pérennisation. • Encadrement de l’ensemble des projets. <p>S’assurer de la bonne gestion les fonds investis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une double garantie (nationale et internationale) pour les fonds investis par la Diaspora <p>Système de micro-crédit garanti par des fonds de la Diaspora</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l’écoulement des produits typiquement haïtiens où vit la Diaspora • Encourager les autres sources d’énergie dans la consommation des ménages (ex. : les réchauds au gaz plutôt que le charbon de bois) <p>Instaurer un crédit d’impôts pour les membres de la Diaspora</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribution au fonds de crédit d’impôt • Investissements en Haïti déductibles d’impôt au Canada • Crédit d’impôt pour les membres de la Diaspora qui veulent investir en Haïti. 	
	<p>Changer l’image d’Haïti Travailler à l’amélioration de l’image d’Haïti à l’international : vulgariser les bons coups</p> <p>Changer d’attitude envers la Diaspora Changement d’attitude envers la Diaspora</p>	



Axe 3 : Relance économique		
Questions	Réponses de la Diaspora	Commentaires
<p>Question 3:</p> <p>À plus long terme, 2006 étant la fin du Cadre de coopération intérimaire, quelles sont les perspectives pour une implication de la Diaspora?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre ne place les conditions pour favoriser un accord entre les Haïtiens de l'intérieur et de l'extérieur <p>Créer une synergie entre la Diaspora et le gouvernement canadien Partenariat canado-haïtien de la Diaspora pour des projets en Haïti Création de groupes d'experts de la Diaspora qui seraient jumelés avec les ministères d'Haïti pour servir d'intermédiaires auprès des entreprises d'ici</p> <p>Canaliser les énergies dans les partenariats existants Développement du secteur privé Aider à moderniser les façons de faire des affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer des leviers économiques stables ; assurer la pérennité des investissements <p>Créer des réseaux stables et une stratégie internationale Structurer les réseaux de la Diaspora à l'international</p>	



Axe 4 : : Accès aux services de base		
Questions	Réponses de la Diaspora	Commentaires
<p>Question 1:</p> <p>Compte tenu du thème de l'atelier, quel rôle peut jouer la Diaspora?</p>	<p>Au plan de la santé : Intensifier la fourniture de services, notamment par des médecins haïtiens de la Diaspora qui vont régulièrement en Haïti, dans divers domaines de la santé en vue de relancer le fonctionnement des hôpitaux.</p> <p>Confier le leadership des projets de santé à l'Association des médecins haïtiens à l'étranger (AMHE) qui travaillerait en étroite collaboration avec des ONG haïtiennes oeuvrant dans le secteur de la santé.</p> <p>Mise sur pied d'une table de concertation entre des médecins d'ici et de là-bas.</p> <p>Formation d'agents de santé par des séminaires ou stages en milieu hospitalier (thèmes tels les soins curatifs, les soins préventifs et l'encadrement administratif)</p> <ul style="list-style-type: none"> Des actions individuelles ou collectives sont suggérées, incluant : l'envoi de médecins spécialisés pour renforcer des agents de santé à l'échelle du pays <p>Ouverture de dispensaires dans les régions reculées du pays. Que la Diaspora coordonne l'acquisition du matériel et des équipements nécessaires à la mise en place de 15 nouveaux centres de santé ou UCS</p> <p>Mette en place un comité de gestion ainsi qu'un cadre de référence – définissant entre autres les règlements internes et les procédures de vérification – uniformisé pour tous les centres.</p> <p>Au plan de l'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobiliser l'Association des enseignants haïtiens du Québec (AEHQ) pour offrir des services en Haïti de : gestion de proximité des écoles Conception de matériel didactique et élaboration de programmes d'enseignement Dotation des écoles en matériel scolaire ; et revalorisation de l'enseignement et des moniteurs sportifs. Développement de programmes de formation des professeurs 	<p>De façon générale, on a souligné l'importance d'Axer les interventions sur le <i>renforcement des capacités</i> des ressources locales, en particulier la jeune relève, sur la base de besoins bien identifiés par les Haïtiens à l'intérieur du pays.</p> <p>Une <i>approche participative</i> permettant aux partenaires terrain concernés d'exprimer leurs besoins est donc préconisée.</p> <p>Ces besoins seraient répertoriés et priorisés sous forme d'un inventaire préparé par des intervenants de la Diaspora, laquelle jouerait un <i>rôle d'accompagnement</i> des partenaires locaux <i>et de coordination</i> des diverses interventions en vue de mener une <i>action efficace axée sur l'atteinte de résultats</i> concrets et tangibles.</p> <p>La Diaspora aurait à identifier une banque de ressources humaines et financières en mesure de répondre aux besoins prioritaires.</p> <p>Le mot d'ordre est qu'il faut bâtir sur ce qui existe déjà ainsi que capitaliser et miser sur des expériences réussies et porteuses.</p> <p>Le rôle que pourrait jouer la Diaspora se résume dans le mot « <i>rencontre</i> », rencontre entre la Diaspora et des groupes cibles en Haïti qui pourrait prendre la forme d'un chantier ou groupe de travail où des actions seraient identifiées en fonction des besoins exprimés et des plans d'action réalistes élaborés.</p>



Axe 4 : : Accès aux services de base		
Questions	Réponses de la Diaspora	Commentaires
	<p>dans les secteurs public et privé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours d'été spécialisés • Jumelages entre corps professionnels d'ici et de là-bas pour renforcer les compétences ; Organisation de séminaires impliquant des jeunes qui seraient mobilisés pour offrir des services adaptés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le secteur de l'éducation, on note une dégradation constante des services et la désuétude des infrastructures et programmes à tous les niveaux. Selon les participants, les interventions doivent porter sur l'amélioration de l'éducation tant en qualité qu'en quantité.
<p>Question 2:</p> <p>Quelles sont les conditions de succès pour une intervention de la Diaspora?</p>	<p>Importance de la sécurité</p> <p>Existence de structures d'accueil et de systèmes facilitant la logistique (transport, hébergement, bureau central à Port-au-Prince, etc.) en Haïti comme conditions requises pour une intervention réussie de la Diaspora.</p> <p>Ressources financières adéquates pour mettre en œuvre des projets et assurer une rétribution correcte des prestataires de services</p> <p>Développer un climat relationnel positif entre les membres de la Diaspora et leurs collègues en Haïti</p> <p>Assouplissement des attitudes et règles des autorités gouvernementales haïtiennes pour une mise en œuvre effective des projets</p> <p>Des interventions coordonnées et bien organisées</p> <p>Mise en place d'un outil d'évaluation des actions ou organisation d'un forum annuel ou bi-annuel pour évaluer et faire le point sur le travail accompli et encourager les gens à poursuivre leur travail</p> <p>Formation d'agents multiplicateurs sur le terrain</p> <p>Développer une éthique de travail axée non sur la satisfaction personnelle des intervenants mais sur la cause collective de développement d'Haïti.</p> <p>Signature d'une entente bilatérale entre les gouvernements canadien et haïtien afin de prévoir des mesures fiscales incitatives et attribuer aux ressources humaines de la Diaspora déployées sur le terrain le statut de fonctionnaires rémunérés.</p>	<p>En ce qui concerne la sécurité, on insiste sur le fait que l'on ne doit pas déployer des volontaires dans des zones à risque à moins que ces derniers proviennent de ces régions ou encore aient comme mandat de contribuer à l'atténuation des conflits dans ces zones.</p> <p>Étant donné l'existence d'une certaine méfiance des Haïtiens en Haïti envers les Haïtiens de la Diaspora, on suggère de bien préparer les deux communautés à la participation à des missions et programmes de coopération appuyés par des organismes locaux.</p>



Axe 4 : : Accès aux services de base		
Questions	Réponses de la Diaspora	Commentaires
Question 3: À plus long terme, 2006 étant la fin du Cadre de coopération intérimaire, quelles sont les perspectives pour une implication de la Diaspora?	<p>Importance de ne pas esquiver la question de la double citoyenneté au profit de la double nationalité canadienne et haïtienne.</p> <p>Importance de maintenir les acquis à long terme en mettant l'accent sur la formation continue à distance par l'entremise notamment de l'implantation d'une infrastructure informatique adéquate.</p> <p>Création d'un secrétariat permanent pour assurer la gestion des projets de développement par la Diaspora.</p> <p>Promotion d'une vision non partisane de l'implication de la Diaspora dans des projets en Haïti.</p>	





Annexe 3 : Les Présentations

Allocution du Premier ministre Paul Martin à une conférence internationale avec la Diaspora haïtienne

Le 11 décembre 2004
Montréal (Québec)

Monsieur le Premier ministre

Mesdames et Messieurs les ministres du gouvernement d'Haïti

Monsieur le Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies

Mesdames et Messieurs les ministres du gouvernement du Québec

Mesdames et Messieurs les représentants des pays amis d'Haïti

Compatriotes membres de la grande Diaspora haïtienne au Canada et
délégués des Diasporas haïtiennes ailleurs dans le monde

Distingués invités

Je tiens d'abord à vous souhaiter la plus chaleureuse bienvenue à Montréal, ville canadienne de la plus grande concentration de la Diaspora haïtienne au pays. Plus particulièrement, je tiens à vous remercier toutes et tous de votre présence à cet événement si important pour faire avancer la cause d'Haïti, cause qui me tient très à cœur.

Je voudrais profiter de votre présence ici pour souligner l'importante contribution que votre communauté apporte à la nation canadienne. Depuis des décennies, des générations d'Haïtiens et d'Haïtiennes sont venus enrichir la mosaïque canadienne et jouent aujourd'hui un rôle enviable dans tous les secteurs de notre société. Votre intégration parmi nous a permis de tisser des liens uniques entre le Canada et Haïti.

Ce profond attachement entre les populations d'Haïti et du Canada, et tout particulièrement du Québec, s'est exprimé de manière marquée par une solidarité spontanée au moment de la tragédie des Gonaïves. Je voudrais féliciter tous ceux et celles qui ont fait preuve de cette compassion qui est l'un des fondements de notre identité collective.

Il y a un an presque jour pour jour, je prenais mes responsabilités de Premier ministre du Canada. Dès ce moment, je signalais clairement mon intention de faire en sorte que le Canada assurerait un rôle de leadership au plan de l'appui international nécessaire à la construction d'un projet de société en Haïti. Dès les premiers jours de crise qui ont frappé le pays au début de mars cette année, le Canada est passé à l'action en envoyant une force de stabilisation significative pendant six mois.

Depuis juillet, le Canada a déployé plus de 100 policiers au sein de la force multinationale de maintien de la paix. Le Canada s'est également joint au gouvernement provisoire et aux différents joueurs de la communauté internationale pour définir un vaste cadre de coopération intérimaire.

Et dès juillet, nous annonçons un appui massif de 180 M \$ à ce même cadre de coopération intérimaire qui vise à mettre en place un plan de reconstruction en Haïti, mais aussi d'y bâtir un ordre démocratique. D'ailleurs, le Canada va jouer un rôle central dans l'appui au processus électoral en 2005. Le Canada va aussi se joindre aux efforts visant à supporter les grands travaux créateurs d'emplois.

Et depuis la conférence de Washington en juillet dernier, au sein de tous les forums internationaux, avec tous nos partenaires, nous n'avons cessé de discuter et signaler notre intérêt à l'égard de notre pays frère si important dans l'hémisphère. D'abord, tôt cet automne, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, j'ai eu



l'occasion de m'entretenir avec de nombreux leaders du monde entier sur Haïti. Le 14 novembre dernier, avec une dizaine de parlementaires canadiens, j'ai visité Haïti. Nous avons pu engager un dialogue franc et direct avec non seulement les membres du gouvernement provisoire mais aussi avec les représentants réunis de de la société civile et de tous les principaux partis politiques, incluant Lavalas.

Les messages que nous y avons laissés soulignaient l'importance fondamentale du dialogue national et de la mobilisation pour la reconstruction et pour l'ordre démocratique. Nous avons dit qu'il faut bâtir sur l'avenir et non pas sur la nostalgie du passé. Nous avons également renforcé l'engagement d'un appui canadien à long terme.

De passage au Brésil, notre délégation a salué l'engagement formidable du gouvernement du Président Lula à la tête du contingent de maintien de la paix des Nations Unies, la MINUSTAH. Et puis, au Sommet de la Francophonie, au Burkina Faso, nous avons appuyé l'engagement international vis à vis d'Haïti, dans la déclaration de Ouagadougou, mais aussi en initiant, avec d'autres partenaires au sein de la Francophonie, des projets concrets d'appui aux réformes judiciaires en Haïti.

Le Canada va contribuer avec l'Union Européenne et l'Organisation de la Francophonie à améliorer le système judiciaire. Plus spécifiquement, ce projet soutiendra la formation de magistrats. Il développera et renforcera les capacités des tribunaux de paix. Il développera un système de médiation et de formation de juges médiateurs. Il instaurera une Cour des petites créances et cherchera à moderniser la procédure pénale. Le Programme soutiendra également la préparation et publication d'une Revue générale du droit haïtien et des arrêts de la Cour suprême.

Aujourd'hui, Haïti se trouve à nouveau à la croisée des chemins. L'occasion s'offre d'un nouveau départ, d'une reconstruction fondée sur l'État de droit, la démocratie, la sécurité et l'accès à des conditions de vies décentes pour tous les Haïtiens et Haïtiennes. Le Canada entend être aux côtés des Haïtiens et Haïtiennes pour les aider à relever ce nouveau défi sous la conduite du gouvernement de transition. En raison de leur engagement constant, les communautés haïtiennes du Canada et des autres pays doivent jouer un rôle central dans la reconstruction d'Haïti.

Ce que je vous propose aujourd'hui est de devenir des partenaires privilégiés de cette reconstruction et de l'action que mènent le Canada et d'autres pays en Haïti. Voici ce que nous allons faire.

Dans le domaine de l'éducation et de la santé, nous avons déjà fait beaucoup en collaboration avec La Fondation Gérin-Lajoie, TecSult, CAC, CECI et plusieurs autres organisations, dont le Rassemblement des organisations Canado-haïtiennes pour le développement. Nous allons encore bonifier nos appuis dans ces domaines vitaux pour l'avenir d'Haïti.

Dans le domaine de la gouvernance politique, nous contribuerons avec d'autres pays à financer les coûts des élections en 2005. Nous allons aussi accompagner le processus électoral avec les Nations Unies et l'OÉA.

Dans le domaine de l'énergie, grâce à ce que nous avons réalisé à Jacmel avec la collaboration d'Hydro Québec où depuis maintenant 6 ans, il y a de l'électricité 24 heures sur 24, nous allons bâtir sur ce succès et adapter le modèle à d'autres villes secondaires du pays.

Nous appuyons déjà fortement la police et allons encore faire davantage. En plus de l'initiative en matière de justice dont j'ai déjà parlée, nous réhabilitons des palais de justice et appuyons des organisations impliquées dans la promotion des droits de la personne et plus particulièrement les droits des femmes. A la demande du Premier ministre Latortue, nous considérons aussi la possibilité de financer la « route du rail » qui permettrait une deuxième sortie de Port-au-Prince vers le sud. Nous sommes aussi venu en aide aux populations victimes de catastrophes humanitaires.

Depuis l'année 2004, le Canada a consacré 15 millions de dollars en aide. Ceci étant dit, et quoi que je sois convaincu que la communauté internationale fera des efforts considérables pour venir en aide à Haïti, elle ne pourra accomplir ses engagements sans l'existence d'une réconciliation nationale entre tous les Haïtiens. L'un ne peut pas aller sans l'autre. C'est la responsabilité première.

Je sais à quel point vous êtes prêts à contribuer à la sécurité, au désarmement, à la reconstruction économique ainsi qu'à la réconciliation et à la relance du processus démocratique haïtien. La violence est un sérieux frein à



l'amélioration des conditions de vie de tous les Haïtiens. Il est urgent d'entreprendre des mesures pour assurer la sécurité par le désarmement. Cependant, la MINUSTAH ne peut réussir seule. Le succès de son mandat dépend d'une coordination efficace avec une force policière haïtienne et un système judiciaire renforcé, efficace et intègre.

La population attend impatiemment des résultats concrets. Il est urgent maintenant de passer à l'action afin de répondre aux attentes des Haïtiens et des Haïtiennes. Ces défis ne peuvent être relevés sans une réconciliation nationale impliquant l'ensemble des acteurs de la société haïtienne, y compris le parti Lavalas. Il s'agit d'une étape incontournable pour assurer la relance du processus démocratique.

La démocratie est un droit pour chaque citoyen haïtien. Elle est une condition absolument nécessaire pour améliorer le bien-être économique et social de chaque citoyen. Les élections de 2005 doivent être le symbole de cette démocratie recouvrée. Il y a de la place pour tous dans cette entreprise mais pour réussir, il est essentiel que les partis politiques et la société civile laissent de côté les rancœurs du passé. Il faut regarder plutôt vers l'avenir afin de sortir Haïti de la spirale de la violence et de la pauvreté.

L'avenir du pays appartient d'abord aux Haïtiennes et aux Haïtiens eux-mêmes. C'est à eux tous, qu'il revient de dégager un consensus sur les valeurs, de créer les institutions et de former la société qui amèneront la sécurité, l'harmonie et la prospérité.

Je réitère aujourd'hui non seulement l'appui du Canada envers Haïti pour le long terme, mais aussi mon engagement à appuyer vos efforts et votre contribution dans cette entreprise. Je suis certain que les discussions et les travaux que vous vous apprêtez à entamer aujourd'hui, vont porter sur les questions fondamentales. Les réponses que vous apporterez feront partie de notre réflexion, car votre contribution est essentielle. Vous êtes la voix du cœur et de la raison. Je suis convaincu que vous tous, de la Diaspora, disposez de possibilités uniques pour apporter une contribution formidable aux efforts de reconstruction en Haïti, au-delà même de votre apport financier déjà exceptionnel à votre pays d'origine.

Je ne saurais dire assez toute mon admiration pour cet apport et pour votre détermination à jouer un rôle historique pour votre pays.

Je souhaite que cette réunion puisse déboucher sur des propositions concrètes d'action, des projets et des mécanismes qui permettront d'encadrer et de multiplier les efforts pour mettre en oeuvre les objectifs du cadre de coopération intérimaire.

Je vous remercie beaucoup.



Allocution du Ministre Pierre Pettigrew à la Conférence de Montréal avec la Diaspora Haïtienne

Chers amis de la Diaspora haïtienne,
My dear friends,

Sachez que j'aurais aimé être des vôtres ce soir et demain afin de prendre part à cette conférence qui reflète l'importance que les Canadiens et le Gouvernement du Canada, accordons à Haïti.

Je me réjouis cependant de vous savoir sous les bons auspices de ma collègue Aileen Carroll, ministre de la Coopération internationale ainsi que de mon collègue Jacques Saada, ministre de la Francophonie.

Depuis toujours, le Canada a reconnu le rôle fondamental que la Diaspora joue dans le processus de reconstruction d'Haïti en complément des efforts de la communauté internationale.

Le Canada souhaite continuer à jouer un rôle de chef de file dans les efforts internationaux visant à rétablir la sécurité et la stabilité en Haïti ainsi qu'à soutenir la réforme à plus long terme et la reconstruction du pays.

Canada wants to continue playing a lead role in the international efforts aimed at re-establishing security and stability in Haiti, and supporting the longer-term reform and reconstruction of the country.

Il est de toute première importance que les efforts de la communauté internationale soient appuyés par ces haïtiens qui ont quitté leur pays pour venir s'établir notamment au Canada, aux États-unis, en France, aux Bahamas, et sans qui, Haïti, dans sa lutte de tous les instants afin de faire échec à la misère, se voit privé d'une force vive et combien admirable.

Sometimes however, the Haitian Diaspora gets tired of hearing all the negative news about their homeland. They are saddened that Haiti is usually only thought of in terms of poverty and political chaos.

Voilà pourquoi nous vous avons convié à ce rendez-vous de la Diaspora avec en tête trois objectifs principaux.

Le premier étant de reconnaître l'importance fondamentale que vous, de la Diaspora, jouez pour haïti.

Le second étant d'obtenir votre appui à l'engagement du Canada dans le projet de relance du processus démocratique de 2005. Je crois que cela est primordial et que cet objectif doit vous inspirer à laisser de côté vos dissensions et de regarder vers l'avenir. Haïti doit regarder vers l'avenir! Elle n'a pas le choix. La Diaspora haïtienne doit en faire autant.

Enfin, le troisième objectif de cette conférence consiste à présenter le Cadre de Coopération Intérimaire et mobilier les membres de la Diaspora en leur permettant d'explorer les différentes avenues afin de contribuer concrètement au projet de reconstruction d'Haïti.

Depuis la tragédie des Gonaïves, nous avons été témoins de l'impressionnante capacité de mobilisation de la Diaspora haïtienne.

En octobre dernier, la cueillette et l'expédition de vivres n'étaient autre chose qu'une initiative de solidarité sans précédent. Cet élan de générosité de la part de la communauté haïtienne, des Canadiens, des Québécois, des Montréalais a inspiré et suscité la participation de tous les paliers de gouvernement et celle des organisations d'aide humanitaire.

Mais l'aide à Haïti ne doit pas attendre les tragédies. Elle doit être constante et doit être structurée.

Le Canada ainsi que la communauté international s'engage à supporter Haïti mais cet appui est conditionnel à la tenue d'élections démocratiques. Il s'agit d'un défi de taille.



Afin qu'elle puisse prendre racine, il faut généralement bien du temps à la démocratie. Voilà pourquoi nous supportons le gouvernement intérimaire en place tout comme nous supporterons le gouvernement qui le remplacera dans la mesure où ce dernier aura été élu démocratiquement.

Haïtiens et Haïtiennes du Canada et d'ailleurs, aujourd'hui vous faites le choix de vous impliquer dans la reconstruction de votre mère patrie. Que notre dénominateur commun soit Haïti, quelque soient nos vues politiques. C'est un choix important. An important choice that will requires you to leave your dissensions aside.

Merci à chacun d'entre vous d'avoir accepté cette invitation et bonne conférence.



Allocution du Ministre Aileen Carroll à la Conférence de Montréal avec la Diaspora Haïtienne

Mesdames et messieurs, bonjour et bienvenue à cette conférence avec la Diaspora haïtienne. Je suis heureuse de vous retrouver tous ce matin, et je suis sûre que nous aurons aujourd'hui des discussions très intéressantes et très enrichissantes.

Vous savez, le Canada a la ferme intention de continuer d'oeuvrer aux côtés des Haïtiens pour rétablir la paix, la sécurité et la prospérité dans le pays.

Nous serons là, aussi longtemps qu'il le faudra.

Comme vient de l'indiquer le premier ministre Martin, le Canada s'est engagé à verser 180 millions de dollars sur deux ans en appui à la reconstruction et au développement d'Haïti. De cette somme, 154 millions serviront directement à appuyer le Cadre de coopération intérimaire et 26 millions permettront de soutenir la participation de 100 policiers à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti.

Le premier ministre a aussi mentionné quelques-uns des projets que soutient l'ACDI dans ce pays.

Nous collaborons là-bas avec plusieurs partenaires : Hydro-Québec, OXFAM-Québec, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI), la Fondation Paul Gérin-Lajoie, SUCO, Tecslut et le Centre de coopération internationale en santé et développement, pour ne nommer que ceux-là. Nous travaillons aussi de concert avec des dizaines d'autres organisations canadiennes et haïtiennes.

Permettez-moi d'ajouter trois autres exemples de ce que nous faisons.

Nous collaborons avec le Regroupement des organismes canado-haïtiens pour le développement — le ROCAHD, qui est situé à Montréal. Le ROCAHD, comme son nom l'indique, regroupe plusieurs organisations de la communauté haïtienne d'ici — plus de 30 — qui ont à coeur le développement d'Haïti. Des associations d'infirmières, de médecins, d'ingénieurs et d'enseignants en font partie, tout comme des organismes de nutrition, de développement communautaire et de reboisement. L'ACDI est fière de soutenir leurs activités dans leur pays d'origine. Nous tenons d'ailleurs à remercier le ROCAHD de son aide précieuse dans l'organisation de cette conférence.

Un autre exemple de collaboration en Haïti est le projet de lutte contre les maladies transmises sexuellement et le VIH/sida, qui est mis en oeuvre par le CECI et le Centre de coopération internationale en santé et développement. Ce projet, que soutient l'ACDI, permet d'améliorer les conditions de vie de ceux qui vivent avec la maladie et à en prévenir la propagation. Il vient soutenir un programme prioritaire du ministère haïtien de la Santé publique et de la Population, en plus de contribuer directement à l'atteinte des objectifs du Cadre de coopération intérimaire.

Et grâce à l'appui de l'ACDI, Développement international Desjardins a pu soutenir un réseau de plus de 60 caisses d'épargne et de crédit dans le pays. En tout, 200 000 personnes en sont membres, dont près de la moitié sont des femmes. Ces caisses créent de l'emploi et permettent de soutenir l'économie.

Les membres de la Diaspora haïtienne ont clairement exprimé le désir de se joindre aux efforts du Canada. Nous en sommes heureux. Depuis toujours, le Canada reconnaît le rôle important que joue la Diaspora dans le processus de reconstruction d'Haïti. Vous avez la volonté et la capacité qu'il faut pour contribuer à changer les choses. Et vous l'avez démontré à plusieurs reprises.

Aujourd'hui, cette conférence nous permet de créer un lieu de rencontre. Elle vise à donner la parole aux membres de la Diaspora pour voir de quelle façon elle peut aider le gouvernement du Canada à venir en aide à Haïti, en fonction du Cadre de coopération intérimaire.

Je vous invite donc à participer activement aux différents ateliers et à exprimer vos idées librement.

Merci encore une fois à vous tous d'être venus ici en si grand nombre. Je suis impatiente de vous entendre et de voir comment nous pourrions ensemble faire progresser Haïti dans la voie du développement durable.



Allocution du Ministre Alix Babin à la Conférence de Montréal avec la Diaspora Haïtienne

Madame la Ministre Aileen Carroll,
 Monsieur le Ministre Jacques Saada,
 Mesdames, Messieurs les Députés,
 Monsieur le Maire de Montréal Gérald Tremblay,
 Madame la Ministre Michelle Courchesne,
 Mesdames, Messieurs les Ministres du gouvernement de la République d'Haïti,
 Messieurs les Membres du Conseil des Sages,
 Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Claude Boucher
 Distingués membres de la communauté haïtienne de Montréal
 Distingués invités,
 Mesdames, Messieurs,

Je voudrais d'abord remercier le peuple canadien de son accueil et de son hospitalité, mes remerciements s'adressent également à Monsieur le Premier Ministre Paul Martin et à Monsieur le Ministre Pierre Pettigrew pour leur intérêt à réaliser cette conférence. Il me faut aussi remercier les membres de la communauté haïtienne de Montréal et tous les membres de la Diaspora haïtienne qui nous ont fait l'honneur de leur présence. Je remercie particulièrement les représentants de la classe politique haïtienne et des associations d'hommes d'affaires qui ont accepté de faire le déplacement pour se joindre à nous.

Mon intervention d'aujourd'hui se propose de définir le cadre ou mieux l'atmosphère des échanges qui se dérouleront au cours de la journée de demain. En effet, nous répondons avant tout à une initiative du gouvernement canadien et la conférence s'articule autour de l'implication de la Diaspora haïtienne par rapport au cadre de coopération intérimaire, CCI. Cinq ateliers de travail seront organisés demain autour des quatre grands Axes du CCI.

Ces quatre grands Axes sont :

- Gouvernance politique et dialogue national
- Gouvernance économique et développement institutionnel
- Relance économique
- Meilleur accès aux services de base

Le premier Axe a produit deux ateliers, l'un sur la Gouvernance politique, l'autre sur le Dialogue national. Comme vous avez dû vous en rendre compte, le panel 2 du samedi 11 décembre intitulé Modes d'engagement de la Diaspora traite du projet de Premier Congrès mondial de la Diaspora.

Nous avons ici l'opportunité de laisser de côté nos différences pour vraiment « penser pays » comme nous aimons tant le répéter. Il est clair que nous ne pourrions jamais régler toute la question haïtienne en quelques heures de travail. Faisons donc un usage intelligent de ces travaux en atelier, qu'ils servent de balises à une réflexion encore plus poussée sur les relations entre la République d'Haïti et sa Diaspora.

Pour ma part, je souhaite que la conférence se déroule dans un climat serein et de respect mutuel. La mission du Ministère des Haïtiens vivant à l'étranger qui est de faciliter les rapports entre Haïti et sa Diaspora ne pourra que profiter de ces confrontations d'idées. Le Ministère s'enrichit en effet des apports et des suggestions des communautés de la Diaspora.

Vous trouverez des exemplaires du programme du MHAVE qui vous donneront une idée assez claire des objectifs que nous nous sommes fixés. Toutefois c'est aux communautés de la Diaspora d'élaborer la politique du Ministère :

Vous trouverez des exemplaires du programme du MHAVE qui vous donneront une idée assez claire des objectifs que nous nous sommes fixés en élaborant la politique du ministère :



- Le renforcement de la présence de l'état auprès des communautés à l'étranger pour une meilleure intégration et leur mieux-être dans leur pays d'accueil et la mise en application de la loi sur les privilèges ;
- La promotion et le marketing du label Haïti pour valoriser, diffuser, augmenter la consommation des produits haïtiens ;
- L'implication des communautés de la Diaspora dans les projets de leur lieu d'origine pour un resserrement des liens avec Haïti, la décentralisation pour inciter des projets durables ;
- La mise en place du Diaspo Tour pour maintenir l'adhésion au pays des jeunes d'origine haïtienne de la 3ème génération et plus, et aussi pour accompagner le relancement de l'Industrie touristique ;
- La création d'un Centre de traitement des affaires pour une plus grande fluidité dans les formalités et procédures d'investissement ;
- La création d'une Banque de compétences en développement pour une mise à disposition du pays des ressources humaines de la Diaspora.

Ce programme reflète l'expérience de nos prédécesseurs et fait en même temps la synthèse des principales revendications des membres de la Diaspora lors de nos rencontres à l'étranger.

Encore une fois j'en appelle à la volonté de tous pour faire de ce forum une marche de plus vers la solution heureuse de la crise que traverse Haïti. C'est ce qui explique mon approche non partisane en ma qualité de Ministre des Haïtiens vivant à l'étranger.

Merci de votre attention, je souhaite le plus grand succès à vos travaux et à vos discussions.



Présentation du M. Eric Faustin du ROCAHD à la Conférence de Montréal avec la Diaspora Haïtienne,

Le ROCAHD profite de cette occasion que lui offre la Conférence de la Diaspora haïtienne pour remercier le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec, la Mairie de la ville de Montréal et toutes les personnes et les institutions qui ont tendu une main fraternelle et généreuse aux populations sinistrées d'Haïti, après le passage de l'ouragan Jeanne dans les régions des Gonaïves et du Nord-Ouest d'Haïti.

Le ROCAHD salue cette reconnaissance officielle par le gouvernement canadien de l'importance fondamentale du rôle de la Diaspora pour Haïti et apprécie bien l'invitation reçue du Ministère des Affaires étrangères du Canada à participer à cette Conférence. La participation de ROCAHD correspond bien à un des volets de ses objectifs et s'inscrit dans les limites strictes d'une réflexion quant à une réponse durable et efficace aux besoins humains en Haïti. En conséquence, le ROCAHD ne traitera pas des aspects politiques associés à cette conférence.

Le Regroupement des organismes canado-haïtiens pour le développement (ROCAHD) est l'aboutissement logique de l'expérience d'implication d'une communauté culturelle dans l'aide publique canadienne au développement de son pays d'origine. En effet, en 1987, suite à une consultation auprès de la communauté canado-haïtienne, l'ACDI mettait en place, sous l'égide de l'AQOCI, le Fonds-délégué-AQOCI-Haïti. Depuis 1994, le ROCAHD est un organisme sans but lucratif dûment enregistré. Aujourd'hui, il est constitué de 47 organisations canadiennes de solidarité internationale. Trente-six d'entre elles sont constituées par des Haïtiano-Canadiens. Signalons que le ROCAHD a été reconnu comme organisme de bienfaisance en août 2000 par Revenu Canada.

Dans le cadre du développement durable d'Haïti, le ROCAHD vise à soulager la pauvreté, éduquer, promouvoir la santé, et spécifiquement, satisfaire les besoins humains fondamentaux, en matière de: nutrition; soins de santé; planification familiale; éducation; hygiène; logement; environnement; développement économique local.

Dans le cadre précis de ces objectifs, le ROCAHD appuie la participation des communautés haïtiennes de base dans leurs démarches visant à satisfaire les besoins humains fondamentaux de leurs communautés.

Pour réaliser ses activités, le ROCAHD bénéficie d'un accord de contribution avec l'Agence canadienne de développement (ACDI) moyennant un ratio de partage des coûts. Nous voulons profiter de la présence de l'honorable Aileen Carroll, Ministre de la Coopération internationale, pour rendre hommage à cette fructueuse collaboration, établie de longue date entre l'ACDI et le ROCAHD.

Le ROCAHD, regroupant en son sein des associations qui proviennent de toutes les régions d'Haïti, a réalisé des projets dans tous les départements géographiques d'Haïti.

En raison du temps qui nous est imparti, nous nous contenterons de présenter quelques-unes des réalisations les plus récentes liées aux trois Axes prioritaires de la programmation, à savoir : la santé, l'éducation et le développement économique. L'Environnement et l'Équité du genre étant considérés comme des Axes transversaux de la programmation

Dans le domaine de la santé, le Cadre de coopération intérimaire constate que l'actuel système de santé ne permet pas d'offrir à la population les services de base qu'elle est en droit d'attendre.

Pour répondre à ces problèmes en santé, le ROCAHD a appuyé des projets de formation de sages-femmes avec Solidarité Fanm Ayisyien (SOFA) et avec Solidarité Santé Canada Haïti (SOSAKA). Le ROCAHD a également financé le fonctionnement de cliniques médicales à Petites Desdunes et à Pareidon avec SOSAKA. En outre, un programme de vaccination avait été réalisé avec SOSAKA, toujours pour ces deux villages.

Toujours dans le Cadre de coopération intérimaire (CCI), il est établi qu'en 2001, 27% des ménages des villes secondaires et 50% des ménages vivant en milieu rural s'approvisionnaient en eau à boire, à une source non aménagée ou à une rivière. Selon cette même source d'information, le pourcentage des ménages n'ayant pas de lieu d'aisance à leur disposition dans ou à l'extérieur du logement est de 9,3 % en zone métropolitaine, de 39 % dans les autres centres urbains et de 59% en milieu rural.



Pour atténuer ces situations, le ROCAHD a appuyé des projets de constructions de latrines dans les quartiers défavorisés de Jacmel. Ces projets ont été mis en œuvre par le Sant Sosyal Lakonbit – Jacmel. Près de 200 latrines seront ainsi construites à la fin de juin 2005.

Le ROCAHD a également financé le captage d'une source à Léodiague dans le Plateau central au profit des populations de Léodiague et de Cobanal. Ce projet est réalisé par l'Union des paysans de Cobanal assistée par les « Petits frères de Sainte-Thérèse ». Il a un potentiel d'alimenter près de 6 000 personnes en eau potable.

Le ROCAHD appuie actuellement un projet de forage de puits à La Montagne (banlieue de Jacmel). Ce projet à un potentiel d'alimentation en eau potable pour 8 000 personnes et est réalisé par la Congrégation des Sœurs de Christ-Roi en Haïti.

Le ROCAHD vient d'appuyer un projet d'aménagement de la source Dutil et de construction d'un bassin de sédimentation à Thomazeau. Ce projet permettra d'améliorer la qualité de l'eau avant sa distribution à la population de Thomazeau estimée à près de 20 000 personnes. Ce projet est financé par la Fondation des Bien-Aimés de Thomazeau à Montréal et sera réalisé en Haïti par l'Organisation pour le Développement Communautaire de Thomazeau.

En matière d'éducation, le taux d'analphabétisme en Haïti, selon le dernier rapport d'UNICEF en 2003, est de 49 % chez les hommes et de 54% chez les femmes ». Malheureusement, aucune solution ne semble avoir été retenue pour remédier à ce problème dans le Cadre de coopération intérimaire.

Par ailleurs, en matière de formation professionnelle, seulement 6 travailleurs sur 1000 détiennent un certificat ou un diplôme professionnel quelconque sur le marché du travail haïtien.

En réponse à ces constats, des projets d'alphabétisation ont été financés aux Gonaïves (projet ALPHAGO), à Léogane avec la CARAHQ (projet alpha-économie). En outre, plusieurs des projets appuyés par le ROCAHD ont inclus systématiquement l'alphabétisation comme activité complémentaire. C'est le cas d'un projet d'encadrement de jeunes mères aux Cayes, financé par l'Association cayenne pour un développement autonome (ACDA) et réalisé par le centre « Kay ti moun Bondye » et d'un autre projet du même type réalisé à Port-de-Paix par le Centre Étoile de l'Espérance et financé par l'Association de solidarité internationale et de développement multiple (ASIDM).

Dans le domaine de la formation professionnelle, le ROCAHD a appuyé la formation de près de 120 agents et agentes vétérinaires en Haïti. Ces agents (es) vétérinaires font aujourd'hui partie du réseau « Intervet » qui accompagne les paysans éleveurs en Haïti. Ce projet a été réalisé par VETERIMED.

Le ROCAHD a contribué également à la formation de couturières par SOFA et le Centre Bon Secours de Bahon. Le projet de SOFA était financé par Développement et Paix et celui du Centre Bon Secours de Bahon, par l'Association du même nom à Montréal en concertation avec le Fonds de développement Haïti Canada (FDHC).

La situation économique d'Haïti est largement documentée et connue. Néanmoins, il convient de noter les statistiques suivantes :

- 95 % de l'emploi en Haïti est produit par le secteur informel .
- Le PIB par habitant était de 480 \$ en 2001
- Plus de 60% des 8 millions d'habitants d'Haïti vivent en milieu rural. Leur stratégie de survie combine plusieurs sources de revenus : les transferts de la Diaspora, la vente de main-d'œuvre en République Dominicaine et le petit commerce.

Le ROCAHD a soutenu plusieurs projets à caractère économique, notamment des projets de micro-crédit avec le Rezo fanm deside – Jacmel; un autre du même genre avec l'Association des Femmes Haïtiennes pour un développement intégré, ADHAFI.

A cela, il faut ajouter des projets d'élevage de poules en cours, réalisé conjointement par VETERIMED, Union des paysans de Cobanal dans le Plateau Central, Iratam à Sainte-Suzanne et FONHSUD à Aquin. Ce projet est co-financé par le MRI et l'ACDI via le ROCAHD. Environ 300 familles paysannes pourront faire un élevage rentable de poules indigènes et de poules croisées.



Un autre projet d'élevage qui a connu beaucoup de succès est celui de lapins à Fermathe et Kenscoff avec VETERIMED.

Il faut mentionner également un projet de transformation des produits agricoles à Aquin toujours avec FONHSUD. Ce projet multi-sectoriel cumule la distribution de réchauds à kérosène pour atténuer la pression sur la coupe des arbres, la constitution de pépinières et la mise en terre des plantules. Le ROCAHD a appuyé à Terrier-Rouge un projet de mécanisation de l'agriculture avec l'achat de deux tracteurs. Ce projet était financé par l'Association fraternelle des Terriers Rougiens de Montréal (AFTROUM). Le ROCAHD a soutenu plusieurs projets d'agroforesterie à Sainte-Suzanne avec l'appui financier de Développement et Paix et de la Société pour le reboisement d'Haïti, SRH.

Nous ne saurons passer sous silence les projets à accès direct qui ont permis à des groupes de base de réaliser des projets très modestes dans leur coût mais qui ont un impact important pour ces milieux déshérités et souvent fort reculés.

Les projets financés par le ROCAHD en Haïti pourraient avoir un plus grand impact si la contribution de l'ACDI et le ratio de partage des coûts permettaient d'augmenter leur taille. En 1987, l'ACDI avait convenu de faciliter la réalisation des projets en Haïti. Elle avait alors consenti un ratio de partage des coûts de 9 pour 1 parce qu'elle était convaincue de la nécessité de le faire. Aujourd'hui, le ROCAHD fonctionne avec un ratio beaucoup moins favorable aux associations régionales qui ont de la difficulté à trouver les fonds de contrepartie nécessaires. Pourtant, il est aujourd'hui encore plus urgent d'aider Haïti.

Par ailleurs, vu la dégradation de l'environnement en Haïti, il est prévisible que le pays connaisse d'autres tragédies comme celles causées par le passage de l'ouragan Jeanne. Le ROCAHD veut donc se donner une relative capacité d'intervention dans de telles circonstances. Cette disposition satisferait un large secteur de la communauté désireux de travailler avec des organisations canado-haïtiennes dont la fiabilité a été éprouvée et testée régulièrement par les pouvoirs publics durant les 17 dernières années.

Pour terminer, le ROCAHD profite de cette occasion pour formuler les recommandations suivantes au Gouvernement canadien:

1. Considérant que les communautés de base en Haïti ont appris au cours des années, à prendre des initiatives en vue de satisfaire leurs besoins les plus fondamentaux, il importe donc d'appuyer ces démarches de prise en charge et de financer adéquatement leurs projets. A cet effet, le ROCAHD demande au gouvernement du Canada, à travers l'ACDI, d'augmenter la contribution qui lui est accordée en vue de réaliser un plus grand nombre de projets.
2. Considérant les limites financières des organismes canado-haïtiens, le ROCAHD demande au Gouvernement du Canada, à travers l'ACDI, de réviser le ratio de partage des coûts qui lui est attribué en vue de faciliter l'implication des canado-haïtiens dans l'aide publique canadienne, pour le développement de leur pays d'origine.
3. Considérant d'une part, la dégradation de la situation écologique d'Haïti et la possibilité de récurrence de désastres, comme celui des Gonaïves, le ROCAHD demande au Gouvernement du Canada à travers l'ACDI, de lui accorder une contribution spéciale afin de répondre, le cas échéant, à des besoins d'urgence.

Merci de votre attention.



Présentation du M. Romel Luis-Jacques d'AHDEL à la Conférence de Montréal avec la Diaspora haïtienne.

DOCUMENT PROVISoire présenté Romel LOUIS-JACQUES, Ingénieur
Membre de l'Agence Haïtienne pour le Développement Local (AHDEL)
Secrétaire de la Plate-forme d'Associations Franco-Haïtiennes (PAFHA)

Pour une Mobilisation des Ressources de la Diaspora dans le Processus de Redressement d'haïti

Le sens de notre démarche ?

- Une citoyenneté responsable et active assumée ici et là-bas.
- Un engagement à appuyer les Haïtiens de l'intérieur qui veulent être désormais auteurs et acteurs du développement d'Haïti.
- L'échec des programmes basés sur l'assistanat.
- La baisse structurelle des budgets dédiés à la coopération (Aide publique au développement) nous oblige à recourir à nos propres moyens, à exploiter nos potentialités et à valoriser nos ressources locales.
- Le tarissement à terme de la manne que constituent les transferts d'argent de la Diaspora (liens faibles ou inexistantes entre les jeunes issus de l'immigration et leur pays d'origine).
- La nécessité de créer les conditions pour un développement solidaire et durable tourné vers la valorisation des ressources locales d'Haïti privilégiant l'homme, et respectueux des écosystèmes.

Etat des lieux de la Diaspora haïtienne en France : les ressources disponibles

1. Ressources intellectuelles et techniques :

- Enseignants, chercheurs, jeunes diplômés et étudiants... (rôle d'expertise et de conseil).
- Professionnels dans divers domaines : santé, nouvelles technologies, ingénierie, aménagement du territoire, gestion, droit, finances... (un réservoir de ressources humaines pour les besoins en formation).

2. Potentiel en termes d'investissements productifs:

- Des hommes d'affaires capables d'investir.
- Des cadres d'entreprises pouvant participer à la restructuration, la consolidation et l'expansion du maillage industriel local et national.
- Une épargne individuelle pouvant alimenter un fonds d'investissement ou des systèmes de micro-crédit (caisses d'épargne et de crédit) ou des investissements directs (placements éthiques).
- Un pouvoir d'achat susceptible de servir de levier pour une valorisation du potentiel touristique d'Haïti (activités induites et création d'emplois dans l'immobilier, les services, les infrastructures...)
- Etc...

Quelle place pour la Diaspora dans la construction d'une nouvelle société ?

Il est nécessaire avant tout de :

- Remettre l'Homme et ses droits inaliénables au premier rang de toute action.
- Reconnaître la Diaspora haïtienne comme acteur et partenaire du développement.
- Favoriser un véritable partenariat entre les associations de la Diaspora et les autres acteurs du développement et les composantes de la société civile (ONG, associations, entreprises privées et publiques, universités, syndicats, organisations religieuses, groupements paysans, simples citoyens...)

Pour une mobilisation du capital intellectuel et technique de la Diaspora

Quelques conditions préalables



- Des objectifs clairement définis
- Des garanties permettant d'éviter toute "instrumentalisation" politique
- Des moyens adaptés (plan d'action avec échéancier et plan de financement)
- Des mesures immédiates pour stopper la "fuite des cerveaux"
- Recensement des ressources disponibles dans la Diaspora

Pour une mobilisation de l'épargne de la Diaspora vers des investissements productifs

1. Une citoyenneté responsable et partenaire-investisseur.

- De la charité civique à la promotion de nouveaux investisseurs
- Repenser le rôle de la Diaspora haïtienne d'une manière générale en changeant surtout la perception entretenue jusqu'ici dans le pays :
- Perception actuelle de l'Haïtien vivant à l'étranger : snob, flambeur, donneur de leçons mais aussi vache à lait
- Perception à promouvoir : acteur du développement, investisseur, constructeur et responsable
- Les investissements productifs de la Diaspora devront viser préférentiellement les zones rurales (les bidonvilles aussi) afin que le « pays en dehors » ne soit plus un repoussoir mais qu'il devienne un espace d'investissement, de production au service du développement.

Ces investissements productifs devront générer (pour les Haïtiens de l'intérieur) des revenus par le Travail, brisant ainsi la mentalité d'assisté social entretenue par le manque d'initiatives économiques dont l'une des conséquences est la « chimérisation » de la société.

2. La reconnaissance de la Diaspora haïtienne comme « partenaire-acteur » à part entière du développement en Haïti.

Adopter des mesures techniques et organisationnelles en vue de mobiliser et canaliser les ressources financières de la Diaspora haïtienne vers des activités de production :

- création d'une banque dédiée,
- facilitation et encouragement des initiatives personnelles d'investissements à caractère productif,
- opérations ciblées faisant appel à la solidarité (du type "levée de fonds" pour un projet précis d'envergure locale ou nationale etc).

Adopter des mesures juridiques :

- Mettre en place un cadre législatif et fiscal incitatif pour favoriser la mise en œuvre des projets portés par la Diaspora.
- Permettre aux Haïtiens de la Diaspora d'exercer leur citoyenneté (priorité doit être donnée à la possibilité d'exercer leur droit de vote)
- Secondairement ou en temps masqué, régler la question de la double nationalité pour permettre la participation des concernés dans le processus de reconstruction nationale.

Prendre des dispositions pour relancer le processus de décentralisation

Le modèle politique centralisé appliqué en Haïti constitue un obstacle au développement. Une vraie politique territoriale basée sur la décentralisation doit permettre une meilleure répartition des hommes, des activités productives et des richesses sur le territoire.

A défaut d'avoir une Assemblée départementale élue (puisque non prévue par la Constitution) il est nécessaire de créer une instance départementale issue des collectivités locales pour permettre une meilleure maîtrise de la gestion territoriale. Les compétences, pouvoirs et moyens de cette instance devront être clairement définis.

Plusieurs raisons militent en faveur de cette instance départementale :

1. Une mise en cohérence avec le découpage territorial (Etat, Départements, Communes, Sections communales). Seul le niveau départemental n'est pas géré par une assemblée élue au suffrage universel.



2. Le département représente une échelle pertinente pour la promotion du développement local. Il est le mieux adapté pour :
 - Favoriser l'affirmation des identités régionales sous valorisées en Haïti.
 - Promouvoir les atouts de ces territoires dans le cadre d'un développement économique basé sur les ressources locales (cadre naturel, production locale, artisanat, histoire et traditions locales, gastronomie etc.)
 - Une approche plus cohérente pour un redéploiement industriel et la création d'infrastructures et d'équipements.
3. La centralisation à outrance du pouvoir en Haïti nourrit l'instabilité politique en focalisant le débat politique sur l'Exécutif (l'omnipotence du Président et la polarisation politique qui en découle, nuisent à la visibilité de la chaîne de responsabilité aux différents niveaux du pouvoir).

L'existence effective d'autres niveaux de décisions autonomes ayant une base d'action locale/territoriale, devrait faciliter cet ancrage territorial du débat d'idées et privilégier l'action concrète sur le terrain pour améliorer les conditions de vie de la population.

Quel rôle doivent jouer les associations de la Diaspora ici et là-bas ?

La PAFHA (et les associations de la Diaspora en général) doivent être considérées comme des acteurs à part entière du développement local. Pour remplir ce rôle avec plus d'efficacité, elles doivent s'appuyer sur une structure solide et agir sur plusieurs fronts afin de :

Jouer un rôle d'interface entre les acteurs ici et là-bas en :

- facilitant les retours temporaires ou définitifs dans le pays en vue de réaliser un projet à caractère économique,
- entretenant des relations de soutien avec les organisations de la société civile haïtienne en particulier dans le milieu paysan,
- œuvrant au rapprochement entre les collectivités locales françaises et leurs homologues haïtiennes dans le cadre de la coopération décentralisée (jumelages, échange d'expériences et de savoir-faire... Des exemples : Cavaillon-Cavaillon, Savoie-Desdunes, Nantes-Jacmel, CG92-Aquin, Suresnes-Dessalines etc...)
- etc.

Développer une capacité d'inventaire et de coordination des ressources :

- Recensement des ressources
- Banque de compétences
- Etudes spécifiques
- Etc.

Mettre en place des outils de formation, d'échange et de communication :

- organiser la collecte et la diffusion de l'information sur le développement
- mettre en place une offre de formation adaptée aux besoins des projets (ou orienter les demandeurs)
- accompagner et conseiller les acteurs de la Diaspora en matière de définition, de réalisation, de suivi et d'évaluation des projets conduits.
- élaborer des outils statistiques permettant analyser et mesurer l'impact des actions réalisées.
- création d'un site Internet, édition d'une revue...

Renforcer la représentativité des associations et leur statut d'interlocuteur crédible par l'entremise de la Plateforme ou toute autre forme de coopération inter-association (représentation unitaire auprès des pouvoirs publics français/haïtiens et des instances européennes).

Mobiliser les Haïtiens de la zone euro pour qu'ils participent activement à des investissements productifs en Haïti (ex. 12/12).

Répondre aux défis de l'intégration :

- éduquer au civisme et à la citoyenneté
- lutter contre les discriminations
- favoriser le dialogue et échanges interculturels.



Mener des actions contre l'exclusion (formation, travail, logement etc.). L'expérience montre que, parmi les membres d'associations, ceux qui ont réussi leur insertion dans la société d'accueil sont plus aptes à participer au financement de projets en Haïti.

Encadrer davantage les jeunes de la 2^{ème} et la 3^{ème} génération en les :

- encourageant à poursuivre leurs études au plus haut niveau (soutien scolaire pour les jeunes en difficultés, aide à la décision aux parents dont l'enfant doit faire l'objet d'une orientation, création d'un prix pour récompenser les plus méritants...)
- incitant à intégrer le milieu associatif
- développant des activités aidant les jeunes à mieux connaître la culture de leur pays d'origine (organisation de séjours-découvertes, voyages d'études, chantiers jeunes, conférences, projections de films sur Haïti, etc.)

Sensibiliser les partenaires institutionnels et le public en général à la démarche de « développement local participatif » dans laquelle s'engagent les associations.

Organiser des rencontres d'échanges d'expériences entre les associations franco-haïtiennes et leurs homologues du pays d'accueil et celles des autres Diaspora (pouvant déboucher sur des partenariats).

Faire connaître en France l'histoire et la culture d'Haïti au-delà des clichés et des stéréotypes entretenus par l'instabilité politique et la situation socio-économique du pays.

Montréal, 10 et 11 décembre 2004



Document d'orientations et d'interventions en Aménagement pour un Développement Durable Intégré de la Région des Gonaïves Jean-Olthène Tanisma, Alliance gonaïvienne de Montréal (ALGOMO)

AVANT-PROPOS

Dans la nuit du 19 septembre 2004, la ville des Gonaïves en Haïti a été quasiment submergée par des inondations suite au passage de l'ouragan Jeanne. Bien que l'oeil de l'ouragan était localisé au large des côtes de la République dominicaine selon le centre de contrôle des ouragans dans l'état de Floride, il a pu néanmoins provoquer assez de dégâts pour engendrer une tragédie humanitaire sans précédent dans l'histoire des cataclysmes naturels qui ont frappé le territoire national.

Outre l'agglomération des Gonaïves, plusieurs autres villes et villages situés au nord-ouest de cette dernière ont été touchés, notamment les villes de Gros-Morne, de Terre-Neuve, ainsi que des hameaux villageois localisés dans la couronne nord de la Ville. L'ampleur du désastre est telle qu'il faudrait pratiquement prendre plusieurs années pour revitaliser les régions sinistrées. Le bilan des victimes en date du 15 octobre 2004 s'élevait à 3100 morts et disparus selon plusieurs rapports officiels issus des organismes internationaux.

La communauté internationale a rapidement réagi par le biais de leurs divers organismes basés en Haïti dont la Croix-Rouge, Oxfam, Care et d'autres fondations caritatives. Le Ministre des Affaires Étrangères du Canada, l'honorable M. Pierre S. Pettigrew et M. Denis Coderre, député fédéral, sont allés sur place pour constater l'ampleur de la tragédie. Le gouvernement provincial du Québec s'est aussi rapidement manifesté. L'implication et la générosité de la population québécoise ont été par ailleurs remarquables.

Les communautés haïtiennes de l'étranger ont aussi pris les dispositions pour aider leurs compatriotes affectés aux Gonaïves. Jamais dans l'histoire de ce pays on aura vu tant d'implication, de compassion et de générosité de la Diaspora à l'égard d'une catastrophe survenue dans le pays.

Cependant, de nombreux obstacles tels que les difficultés d'accès, le manque de coordination entre les différentes équipes de secours, les défaillances des équipements de transport et de communications, l'insécurité engendrée par le climat sociopolitique et les particularités géographiques des zones touchées, ont largement contribué à ralentir l'efficacité des interventions sur le terrain.

Cette tragédie a complètement détruit l'habitat, le cheptel et lourdement affecté l'économie de l'agglomération. Elle donne ainsi l'occasion de repenser globalement à un aménagement plus cohérent en vue de consolider le développement local sur des bases plus consistantes et plus durables. Devant l'immensité de la dévastation de l'agglomération et de ses structures économiques et compte tenu également de la pénurie des moyens dont dispose le gouvernement haïtien, la communauté internationale a pris l'engagement de supporter le développement intégré des régions du pays en difficulté, en particulier l'agglomération des Gonaïves afin d'éviter à l'avenir de pareilles tragédies.

INTRODUCTION

Le Ministère des Affaires étrangères du Canada a adopté une résolution en septembre 2004 dans la quelle le Gouvernement s'engage à supporter le développement à long terme pour Haïti, particulièrement les agglomérations affectés et à risque et dans les autres secteurs à risque du pays. Un calendrier de rencontres sous la forme d'un forum avec la Diaspora haïtienne avait été fixé les 10 et 11 décembre 2004. Ces rencontres visaient, selon le Ministre, à recueillir et à coordonner les différentes réflexions et interventions ébauchées par la communauté haïtienne depuis la tragédie.

Dès le lendemain de la tragédie aux Gonaïves, l'Alliance gonaïvienne de Montréal (ALGOMO) a mis sur pied un comité de travail pour préparer un document préliminaire d'orientations et d'interventions pour la région touchée.

L'ALGOMO est une association communautaire fondée en en 1979. Elle regroupe des montréalais issus des régions des Gonaïves et de l'Artibonite qui œuvrent dans différents secteurs d'activités professionnelles et communautaires.



Elle a initié et réalisé de nombreux projets à caractère communautaire dans la région de Montréal, impliquant des concitoyens d'origine haïtienne dans leur processus d'intégration et d'adaptation à la société d'accueil. Elle a collaboré au radiothon initié par la station Radio-union.com (CPAM) pour recueillir des dons en vue d'apporter les premiers secours d'urgence aux sinistrés.

La complexité des enjeux sur le terrain ainsi que les particularités géographiques et socio-économiques des zones affectées de l'agglomération gonaïvienne constituent les motifs majeurs qui ont incité à la formation de ce comité. En effet, la connaissance approfondie de l'agglomération et l'expertise professionnelle acquise par plusieurs membres du comité de travail en Haïti, surtout dans la région éprouvée représentent des ressources importantes qui permettront au Ministère des Affaires étrangères et aux autres intervenants impliqués de cerner adéquatement ces enjeux et de réaliser un projet collectif viable pour l'ensemble de la région sinistrée. À ce comité se sont joints d'autres professionnels canadiens, québécois et haïtiens ayant travaillé en Haïti.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Au cours des cinq dernières décennies, plusieurs études et rapports portant sur la planification territoriale ont été préparés tant par le gouvernement haïtien que par les organismes étrangers. Entre-temps, il y eut quelques réformes institutionnelles gouvernementales haïtiennes qui visaient à rétablir des structures ministérielles ayant pour mandat de gérer de manière plus rationnelle l'aménagement et le développement du territoire. Cependant, aucune étude de cette nature n'a été ébauchée pour la région des Gonaïves à ce jour.

Les différentes initiatives d'organisation de l'espace entreprises par le gouvernement haïtien pour les autres secteurs et agglomérations du territoire national n'ont pas eu les résultats escomptés, à l'exception de quelques projets de partenariat ponctuels tels que le projet de développement régional intégré de Petit-Goâve et Petit-Trou-de-Nippes (DRIPP), de la commune de Marmelade ainsi que le projet Pwodiktè.

En effet, l'exode rural, la multiplication de l'habitat spontané (bidonvillisation) dans et autour des villes-centre, la congestion des réseaux de transport, le déboisement anarchique, l'amoncellement des déchets urbains, l'expansion à outrance des marchés publics et du secteur informel dans les quartiers résidentiels, le dépérissement de l'agriculture de subsistance constituent, entre autres, quelques-unes des conséquences désastreuses évidentes de l'absence d'une planification urbaine et régionale concertée. Ces dures réalités socio-économiques et environnementales compromettent inéluctablement l'essor et l'avenir du pays.

La présente étude vise donc trois objectifs :

- Offrir aux différents intervenants de l'extérieur impliqués, particulièrement les organismes canadiens dont l'ACDI et le CECI un document de réflexion et de travail permettant de réaliser des projets d'aménagement et de développement durable intégré dans l'agglomération des Gonaïves et de son hinterland à court, à moyen et à long terme;
- Identifier et réaliser les projets d'interventions ponctuelles urgentes dans ladite agglomération en vue de prévenir et de limiter les dégâts résultant des inondations continues;
- Susciter un plus grand intérêt auprès des autorités du pays en regard de l'importance et de l'urgence d'une planification territoriale plus cohérente, ne serait-ce que modeste, dans les autres régions à risque du pays.

MÉTHODOLOGIE

D'emblée, la préparation de ce rapport se heurte à plusieurs écueils de taille. Le plus important demeure l'absence de données statistiques à caractère socio-économique à jour sur l'agglomération ainsi que la désuétude des informations cartographiques et topographiques existantes relativement à l'utilisation du sol.

Pour y obvier, nous nous procéderons d'abord à un recensement exhaustif rapide des données disponibles au sein des différents ministères haïtiens concernés, des sections communales, des préfectures et des ressources compétentes dans certaines organisations étrangères.



À cet effet, nous mettrons sur pied un comité de travail et d'enquête au sein duquel l'on retrouve des membres professionnels de Algomó ainsi que d'autres professionnels canadiens et haïtiens œuvrant en Haïti. Ce comité nous aidera à confronter les informations et à valider d'autres données empiriques recueillies sur le terrain.

Le cheminement méthodologique schématique du rapport est le suivant :

Étape 1 :

Préparation de l'étude (12 à 15 mois)

- Mise sur pied du comité d'enquête et de travail
- Collecte de données socio-économiques et cartographiques
- Analyse et synthèse des données, vérification et validation
- Analyse critique de la structure urbaine et régionale de l'agglomération
- Élaboration du portrait socio-économique et physique de l'agglomération
- Consultations ponctuelles et raffinement des projets d'interventions et des propositions
- Présentation et production du rapport final
- Mise en œuvre des interventions de court terme avec les membres du comité de travail

Étape 2 :

Mise sur pied et évaluation des structures institutionnelles participatives locales (partenariat) pour la mise en œuvre des interventions de moyen et de long terme (16 à 18 mois).

Cette étape ne fait pas partie intégrante du rapport. Cependant, il s'avère essentiel d'identifier avant la mise en œuvre des projets, les principaux intervenants communautaires locaux qui y participeront en collaboration avec les experts techniques étrangers compétents afin d'assurer l'homogénéité et la consolidation des interventions sur le terrain.

Étape 3 :

Mise en œuvre des projets et interventions de moyen et de long terme (19 à 30 mois)

Cette étape ne fait pas partie de l'étude. Au terme du dépôt du rapport, une étude synthèse regroupant d'autres acteurs et intervenants politiques, sociaux et communautaires devra être préparée pour déterminer les priorités et les phases d'interventions.





Annexe 4 : Liste des participants

Tous les participants

Air Tel Communications
Alliance Canado-Haïtienne d'aide aux financements et au développement des projets
Alliance Gonaïvienne de Montréal
Alternatives Inc.
Ambassade d'Espagne
Ambassade d'Argentina
Ambassade de e les Bahamas (in Haïti)
Ambassade d'Haïti
Ambassade d'Uruguay
Aquaculture
Association des médedins haïtiens à l'étranger, Montréal
Association Cayenne pour un développement autonome
Association Cayenne pour un développement autonome
Association des amis de Port-Salut à Montréal
Association des aveugles et des amblyopes haïtiens au Québec
Association des avocats et Notaires Noirs du Québec
Association des collèges communautaires du Canada
Association des enseignants haïtiens du Québec
Association des gens d'affaires de Montréal
Association des ingénieurs et scientifiques haïtiens au Canada
Association des Limbéens de Montréal
Association des Petit-Goaviens de Montréal
Association québécoise des organismes de coopération Internationale
Association Régionale de Torbeck
Bell Canada
Bureau de la communauté des Haïtiens de Montréal
Bureau International des Droits des Enfants
Cabinet de l'honorable Jacques Saada
Cabinet du Ministre du Commerce et de l'Industrie
Canadian Heritage
Centre canadien d'étude et de coopération Internationale
Centre de coopération Internationale en santé et développement
Centre de recherché, UQaM
Centre de recherches pour le développement international
Centre d'expertise en relations interculturelles
Centre haïtien d'action familiale
Centre International de Documentation et d'Information
CETECH
Chambre de commerce et d'industrie haïtiano-canadienne
Chambre franco-haïtienne
Citizenship and Immigration Canada
Coalition de Montréal pour la protection de l'environnement et le développement durable en Haïti
Congrès Mondial Haïtien
Conseil canadien pour la coopération Internationale
Conseil Élu par les Haïtiens de Montréal
Conseil Ethnique des Droits Humains
Conseil national des Citoyens et Citoyennes d'origine haïtienne au Canada
Développement et paix
Développement international Desjardins
Droits et démocratie (Centre des droits de la personne et du développement démocratique)
Duke University

École Polytechnique de Montréal
 Energinat S.A.
 ENFOFANM, Secteur des groupes de femmes
 Entraide Benevole Kouzin Kouzin
 Experco International limitée
 Fédération Canadienne des Municipalités
 Fédération des Associations Régionales Étrangères, New York
 FLAM'ART (Fouyé-Difé)
 Foire Culturelle Haïtienne de Montréal
 Fondation de l'œuvre des artisans de Paix d'Haïti Inc
 Fondation Paul Gérin Lajoie
 Forum francophone des affaires - Comité national canadien
 Forum Permanent des Haïtiens de la Diaspora
 Front de résistance contre la dictature en Haïti
 GAP-VIES
 Gedéi inc., Canada
 Gendarmerie royale du Canada
 Grace Mission Inc.
 Group Intercal
 Groupe d'artistes Canado-Haitien
 Groupe des Gestionnaires en Action
 Haiti Democracy Project
 Haitian Multi-Service Center, Boston
 Haitian Promotional Group for Democracy
 Idea Importation
 Inter-American Dialogue
 International Child Care Canada
 International Republican Institute
 Katherine Dunham Botanic Garden Foundation
 L'Ambassade de France au Canada
 La Fondation Carrefour d'Entraide et des Retrouvailles du Cap-Haïtien
 Lavallois des Rencontres Interculturelles
 Le Regroupement des enfants de Port-à-Piment du sud à Montréal
 Les Patriotes Haïtiens de Chicago
 L'Organisation Têtes ensemble Internationale SOS Haïti
 Maison des Jeunes l'Ouverture
 Maison d'Haïti
 Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, Haïti
 Ministre de la Culture et des Communications
 Ministre de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports, Haïti
 Mission canado-haïtienne pour les enfants démunis de l'Haïti
 Mission permanente d'Haïti auprès des Nations Unies
 Montréal International
 Noreau et associés
 Office of the Governor of Florida - Jeb Bush
 Organisation des Etats américains, Office for the Promotion of Democracy
 Organisme Solidarité avec Haïti, second Odon Joseph Jean-Claude
 OXFAM Canada
 Pan American Development Foundation
 Plate-forme d'associations franco-haïtiennes
 Princeton University
 Privy Council Office
 Radio Caraïbes
 Ralliement des infirmières et infirmières auxiliaires haïtiennes au Québec
 Regroupement des Haïtiens de la Mauricie
 Regroupement des organismes Canado-Haïtiens pour le développement



Republic of Korea, Consulate
Réseau Liberté incorporée
Réso Innovac
Service de Police de la ville de Montréal
Société des obstétriciens et gynécologues du Canada
Société pour le reboisement d'Haïti
Solidarité Union Coopération
Tchaka Productions
Unibank
Union des Centristes du Canada
Union des Haïtiens du Québec de a Rive Sud de Montréal, IDA
United States Agency for International Development
Universalisa
ZANTRAY





Annexe 5 : May 14, 2004 USAID Consultative Conference on Rebuilding Haiti

Ce n'est pas un rapport officiel d'USAID. Ce sommaire a été préparé par un des organisateurs de la réunion d'USAID avec la Diaspora haïtienne à Miami.

I. Trade:

Recommendations:

1. Haitian Economic Recovery Opportunity Act (HERO): The preferential trade agreement is expected to impact Haiti's textile industry by providing from 100,000 to 300,000 new jobs. HERO would create a level the playing field with other Caribbean Basin Initiative (CBI) members covered under the U.S.-Central America Free Trade Agreement (CAFTA – the Dominican Republic is included in CAFTA, but not Haiti).
2. Port Rehabilitation / Port security: Certification of regional ports as well as the port in the capital by the deadline of July 1, 2004 is critical for trade. [in line with the International Ship and Port Facility Security (ISPS) Code of the International Maritime Organization (IMO)].
3. Free Trade Zone / Industrial Park Authority: Need to support new FTZ and an Industrial Park Authority. This first FTZ (on the border between DR and Haiti) was developed by Grupo M. Others need to be developed.
4. Information Technology: Government ministries should gradually shift a good part of their work to the web; in addition to solving the infrastructure problem, this would contribute to transparency and efficiency. For example, the Port-au-Prince airport and major seaports have no websites.
5. Eliminate monopolies -- they discourage competition and investment
6. Need to stabilize the currency -- by subsidizing industries and businesses generating export and hard currency.
7. Hometown Coalitions: The high level of regional loyalty by the Diaspora should be channeled through the creation of Chambers of Commerce and associations. Diaspora members from the same cities / regions would promote projects such as roads, school improvements, stadiums, etc.
8. Electricity: Dependency on imported fuel (drain on hard currency) should be reduced in the long term. Alternative power generation methods, such as wind generators, should be considered.
9. Informal Sector: Much more should be done to empower micro-businesses /small entrepreneurs. (e.g. USAID pilot project headed by Hernando de Soto, giving them title to their properties)

II. Business Environment suitable for Foreign Direct Investment:

Corruption

Recommendations:

Need for complete transparency with current and all future governments in Haiti

Need for separation of power between the Executive Branch and Judicial Branch. Currently, the Minister of Justice (Executive Branch official) can fire judges. Need to look at a guaranteed / dedicated source of funding for public servants in Judicial Branch.

The “Anti-Corruption Czar” or Inspector General must be an independent office reporting directly to the Prime Minister and with direct access to international organizations. (i.e. not part of the Ministry of Finance). La Cour Superieure des Comptes already exists, but it is NOT independent enough and not separately funded.

Need to look at the salary structure for public servants.

Need for proper training of public servants.

Legal System

Recommendations:

1. Current Business Code seems to be adequate. Need to publish and disseminate codes, tariff schedules, and other regulations using modern technology (i.e.: internet/ websites; CDs). Lack of available information on applicable tariffs, fees, and taxes exacerbates the problem of corruption.
2. Need to enforce current laws: Business Code and Investment Code.
3. Need to simplify and shorten time for incorporation. Need for creation of “One Stop Center” for incorporation and gathering information on investment incentives as well as ALL licenses / permits and registrations. Need for more welcoming environment for direct investment by Diaspora.
4. Need for Anti-Trust Laws and/or enforcement of current law in order to encourage competition and break de facto monopolies / barriers of entry in many industries.

Security

Immediate resolution of the problem with insecurity is key for any prospect of development in the country.

Ports System

Recommendations:

1. Tariff and Duty schedule exists but is very poorly disseminated. The lack of information makes corruption much easier. Need to utilize current information technology (e.g. internet) for publication.
2. Delays at the major ports are much more severe than airports, even when there are already existing franchises in place.
3. An overhaul at the ports is mandatory, particularly with the fast approaching deadline of July 1, 2004, when the International Ship and Port Facility Security (ISPS) Code of the International Maritime Organization (IMO) adopted by United Nations on December 2002, requires Port Facility Security Assessment and Certification.



Investment

Recommendations:

Tax Reform: Need to create special tax incentives targeting specific industries (e.g. energy, power generation, alternate source of cooking fuel, tourism). Where such incentives already exist, need to enforce and inform potential investors.

OPIC Political Risk Insurance only makes sense for very large projects. Need to make available for Haiti and more relevant to small and medium-sized projects in Haiti. The two (2) OPIC Latin American Investment Fund created on 1/30/04 to also allocate funds for Haiti.

Need for better coordination between U.S. Agencies: USAID, OPIC, Ex-Im Bank, USDA, U.S. Department of Commerce, U.S. Army Corps of Engineers, etc.

Job Creation

Recommendations:

1. Need for a sustainable plan that would provide a roadmap for job creation and would specify access to capital, sources of funding (USAID or Government of Haiti), and reflect the political structure of Haiti, in particular the autonomy of the provinces.
2. Job Creation Program should target some specific industries: a) health services b) social services c) housing industry d) municipal infrastructure e) public schools
3. The emphasis should be on occupations critical to the development of the country, requiring short-term vocational training for plumbers, electricians, mechanics, and the like.
4. Need for decentralized approach to job creation and the creation of employment opportunities in the agricultural sector of the countryside. There are many opportunities for Haitian agriculture producers. Many of the food products in Haiti are not home-grown.
5. Job creation should involve large infrastructure projects, such as port rehabilitation and renovation, since trade is so crucial for the country.
6. HIV/AIDS program is funded and will/should create employment in health services.
7. In the area of Micro-Lending / Micro-Finance, more emphasis should be placed on new USAID project for micro-loans, FINCA.
8. Need for professional training in marketing. Haitian products are known and “Made in Haiti” is something that should appeal to the Haitian and Haitian-American markets. Haitian entrepreneurs lack knowledge on how to promote and develop marketing strategies appealing to Haitian-Americans.
9. The overriding objective of assistance programs in the area of job creation should be to make people self-sufficient. Take for example a small clothing enterprise. The women in this group are expert seamstresses and have sewing machines, but they do not have the know-how



or the funds to bring their goods to the market.

10. Haitians would be very receptive to a mentoring program assisting small businesses.

Too often Haitian-Americans are asked their views and their good ideas are not implemented. USAID should hire Haitian-Americans as consultants or assign Haitian-Americans to their offices.

